



Rapport intermédiaire non-audité
pour la période de 6 mois
se terminant le 30 juin 2009

Index

1.	Rapport de gestion du conseil d'administration	4
1.1.	Données financières clés	5
1.2.	Performance financière	6
1.3.	Situation et ressources financières	11
1.4.	Risques et incertitudes	12
1.5.	Événements survenant après la date de clôture	14
2.	Déclaration du conseil d'administration	15
3.	Rapport du commissaire sur la revue limitée	16
4.	États financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités	17
4.1.	Compte de résultats consolidé intermédiaire résumé non-audité	17
4.2.	État consolidé intermédiaire résumé non-audité du résultat global	17
4.3.	État consolidé intermédiaire résumé non-audité de la situation financière	18
4.4.	État consolidé intermédiaire résumé non-audité des variations des capitaux propres	19
4.5.	Tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé non-audité	20
4.6.	Annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés non audités	21
5.	Glossaire	41

1. Rapport de gestion du conseil d'administration

Anheuser-Busch InBev est une entreprise cotée en bourse (Euronext: ABI) basée à Leuven, Belgique et a développé un programme ADR (American Depositary Receipt) portant sur les actions ordinaires (OTC: AHBLY). La société est le brasseur leader au niveau mondial et l'une des cinq plus grandes sociétés de biens de consommation au monde. En tant que société réellement tournée vers les consommateurs et dynamisée par les ventes, Anheuser-Busch InBev s'appuie sur un portefeuille de presque 300 marques comprenant les marques phares mondiales Budweiser, Stella Artois et Beck's, des marques multi-pays à forte croissance, telles que Leffe et Hoegaarden, ainsi que des fortes 'perles locales', comme Bud Light, Skol, Brahma, Quilmes, Michelob, Harbin, Sedrin, Klinskoye, Sibirskaya Korona, Chernigivske et Jupiler, entre autres. La société possède également une participation de 50 pour cent dans la filiale en exploitation de Grupo Modelo, le brasseur leader au Mexique et le propriétaire de la marque mondiale Corona. Le dévouement à l'héritage et la qualité d'Anheuser-Busch InBev trouve ses origines dans des traditions brassicoles qui datent de 1366, du temps de la brasserie Den Horen à Louvain en Belgique, et dans l'esprit innovateur de la brasserie d'Anheuser & Co, établie à St. Louis aux Etats-Unis en 1860. Géographiquement diversifiée avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, Anheuser-Busch InBev emploie les forces collectives de ses 120 000 collaborateurs basés dans des opérations dans plus de 30 pays dans le monde entier. La société aspire à être La Meilleure Entreprise Brassicole dans un Monde Meilleur. Sur une base combinée pour 2008, la société aurait généré des produits de 39 milliards d'USD. Pour plus d'informations, consultez notre site internet www.ab-inbev.com.

Le 18 novembre 2008, InBev annonçait avoir finalisé son acquisition d'Anheuser-Busch Companies Inc. ('Anheuser-Busch'), suivant l'approbation des actionnaires des deux sociétés. A partir de cette date, les résultats d'Anheuser-Busch sont inclus dans les résultats d'Anheuser-Busch InBev. InBev a changé son nom en Anheuser-Busch InBev, reflétant l'héritage et les traditions d'Anheuser-Busch. Anheuser-Busch est devenue une filiale à 100% d'Anheuser-Busch InBev; elle a conservé son siège administratif à St. Louis, MO. St. Louis est également devenu le siège administratif nord-américain des opérations combinées de la zone Amérique du Nord.

Le rapport de gestion du conseil d'administration doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés non-audités d'Anheuser-Busch InBev.

Plusieurs acquisitions, cessions et joint-ventures ont influencé notre bénéfice d'exploitation et notre situation financière durant ces dernières années. Pour des plus amples détails sur les acquisitions et cessions des filiales et sur l'achat des intérêts minoritaires, veuillez consulter annexe 6 *Acquisitions et cessions de filiales* et annexe 11 *Goodwill*.

Dans le reste de ce document, nous référons à Anheuser-Busch InBev comme "AB InBev" ou "la société".

1.1. Données financières clés

Afin de faciliter la compréhension de la performance sous-jacente d'AB InBev, les commentaires contenus dans le présent rapport de gestion du conseil d'administration, sauf indication contraire, sont basés sur des chiffres internes et normalisés. Vu la nature évolutive de l'opération réalisée avec Anheuser-Busch, nous présentons les volumes et résultats consolidés pour les six premiers mois de 2008 jusqu'à l'EBIT normalisé sur une base combinée (en incluant les chiffres combinés d'Anheuser-Busch pour les six premiers mois de 2008 dans la base comparative) et ces résultats sont considérés pour le calcul de la croissance interne.

Les tableaux ci-dessous reprennent les différentes rubriques de nos produits d'exploitation et de nos charges d'exploitation, ainsi que certaines autres données clés.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2009	%	2008 Rapporté	%	2008 Combiné	%
Produits¹	17 698	100,0	10 563	100,0	19 302	100,0
Coûts des ventes	(8 390)	47,4	(4 465)	42,3	(9 623)	49,8
Marge brute	9 308	52,6	6 098	57,7	9 679	50,2
Frais de distribution	(1 276)	7,2	(1 296)	12,3	(1 713)	8,9
Frais commerciaux et de marketing	(2 271)	12,8	(1 694)	16,0	(2 726)	14,1
Frais administratifs	(1 090)	6,2	(730)	6,9	(1 177)	6,1
Autres produits/(charges) d'exploitation	350	2,0	184	1,7	219	1,1
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé)	5 021	28,4	2 562	24,2	4 282	22,2
Éléments non-récurrents	(93)	0,5	(54)	0,5		
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	4 928	27,9	2 508	23,7		
Amortissements et dépréciations	1 362	7,7	835	7,9	1 427	7,4
EBITDA normalisé	6 383	36,1	3 397	32,1	5 709	29,6
EBITDA	6 290	35,6	3 343	31,6		
Bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	1 918	10,8	1 247	11,8		
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	1 787	10,1	1 207	11,4		

Chaque fois qu'il est cité dans le présent document, le terme "normalisé" renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, bénéfice par action) avant éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents concernent les éléments de recettes ou de dépenses qui ne sont pas encourus de façon régulière dans le cadre des activités courantes de l'entreprise et qui doivent faire l'objet d'une communication distincte, s'ils sont importants pour la compréhension des résultats sous-jacents de l'entreprise en raison de leur ampleur ou de leur nature. Les mesures normalisées sont des mesures complémentaires mises en œuvre par le management et ne sont pas censées remplacer les mesures fixées en vertu des IFRS en guise d'indicateur de la performance de l'entreprise.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2009	2008
Activités opérationnelles		
Bénéfice	2 343	1 766
Résultat financier net, charge d'impôt et autres éléments non-cash inclus dans le bénéfice	4 059	1 748
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et utilisation des provisions	6 402	3 514
Changement du fonds de roulement	(45)	(498)
Utilisation des provisions	(279)	(206)
Intérêts et impôts (payés)/reçus	(1 011)	(981)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	5 067	1 829
Activités d'investissement		
Dépenses d'investissement nettes	(508)	(1 074)
Acquisition et vente de filiales et des entreprises associées, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée et achats d'intérêts minoritaires	(533)	(928)
Vente des entreprises associées	901	10
Autre	297	(27)
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement	157	(2 019)
Activités de financement		
Dividendes payés	(673)	(2 212)
Acquisition d'actions de trésorerie	-	(1 080)
Emissions nettes d'emprunts	(942)	3 181
Autre	163	(219)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(1 452)	(330)
Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	3 772	(520)

¹ Le chiffre d'affaires net moins les accises. Dans de nombreux pays, les accises constituent une grande partie des coûts de la bière facturée à nos clients.

1.2. Performance financière

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de nos volumes et de nos résultats normalisés et les commentaires sous-jacents sont basés sur des chiffres de croissance interne. Les volumes et les résultats de 2008 sont des volumes et des résultats combinés et incluent les volumes et les résultats d'Anheuser-Busch pour la période comparative de 2008.

AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL	2008	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2009	% de croissance interne
Volumes (milliers d'hl)	200 922	(351)	-	(296)	200 274	(0,1)%
Produits	19 302	(5)	(2 167)	568	17 698	2,9%
Coûts des ventes	(9 623)	94	843	295	(8 390)	3,1%
Marge brute	9 679	89	(1 324)	863	9 308	8,9%
Frais de distribution	(1 713)	(30)	233	235	(1 276)	13,5%
Frais commerciaux et de marketing.....	(2 726)	2	318	136	(2 271)	5,0%
Frais administratifs	(1 177)	15	164	(93)	(1 090)	(7,9)%
Autres produits/charges d'exploitation .	219	164	(35)	2	350	0,8%
EBIT normalisé	4 282	241	(644)	1 143	5 021	26,7%
EBITDA normalisé.....	5 709	243	(813)	1 244	6 383	21,8%
Marge EBITDA normalisé	29,6%				36,1%	541 bp

Tant du point de vue comptable que du point de vue de gestion, AB InBev est constituée en sept zones. Suite à l'acquisition d'Anheuser-Busch, les activités de Anheuser-Busch ont été rapportées selon leur présence géographique, de la façon suivante: les activités brassicoles américaines et Modelo dans la zone Amérique du Nord, les activités au Royaume-Uni dans la zone Europe de l'Ouest, Harbin, les activités Budweiser en Chine et Tsingtao dans la zone Asie Pacifique et les exportations, les activités américaines de divertissement et d'emballage dans la zone Sociétés Holding et Exportations Globales.

VOLUMES

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de nos volumes des ventes par zone et les commentaires sous-jacents sont basées sur des chiffres de croissance interne. Les volumes de 2008 incluent les volumes d'Anheuser-Busch pour la période comparative de 2008. Les volumes n'incluent pas seulement les marques et les licences que nous possédons, mais aussi les marques de tiers que nous brassons en tant que sous-traitant et les produits de tiers que nous vendons à travers notre réseau de distribution, particulièrement en Europe de l'Ouest. Les volumes vendus via nos activités d'exportation sont mentionnés séparément. Notre part pro-rata des volumes de Modelo n'est pas inclus dans les volumes rapportés.

Milliers d'hectolitres	Combiné 2008	Scope ¹	Croissance interne	2008	% de croissance interne
Amérique du Nord.....	70 521	(1 457)	(218)	68 846	(0,3)%
Amérique latine Nord	47 244	(602)	3 318	49 960	7,1%
Amérique latine Sud.....	15 789	251	(198)	15 841	(1,3)%
Europe de l'Ouest	17 355	307	(1 204)	16 458	(6,8)%
Europe centrale et de l'Est	22 422	-	(1 685)	20 736	(7,5)%
Asie-Pacifique.....	26 219	-	(266)	25 953	(1,0)%
Activités d'exportation et sociétés holding.....	1 374	1 151	(43)	2 481	(1,7)%
AB InBev au niveau mondial	200 922	(351)	(296)	200 274	(0,1)%

Les volumes totaux au premier semestre de 2009 ("1S09") ont diminué de 0,1%, avec les volumes de nos propres bières en baisse de 0,4% et des volumes des boissons non alcoolisées en hausse de 4,9%. Les volumes de nos marques prioritaires ont augmenté de 2,4% au premier semestre, grâce principalement aux marques Brahma, Harbin, Skol et à la famille Bud Light.

Les volumes totaux de la **zone Amérique du Nord** ont diminué de 0,3% au 1S09. Le volume des livraisons aux Etats-Unis ont baissé de 0,2% au cours du premier semestre de l'année. Les ventes aux détaillants (VAD) de bière locale américaine corrigées pour les jours de vente effectifs ont augmenté de 0,5%. Busch et Natural ont affiché de bons résultats étant donné que certains consommateurs se sont tournés vers les marques bon marché. Simultanément, la croissance dans les produits de luxe comme Bud Light Lime et Stella Artois ont partiellement compensé la préférence pour les produits de gamme inférieure, ce qui montre ainsi la force de leur marque et l'efficacité des efforts faits dans le domaine du marketing. Globalement, la force de notre portefeuille diversifié nous a permis d'augmenter notre part de marché.

Au Canada, les volumes de bière ont augmenté de 0,5% au cours du premier semestre. Budweiser et la famille Bud Light ont affiché une solide performance au premier semestre, avec des volumes en hausse de presque 50% grâce à l'introduction réussie de Bud Light Lime.

L'Amérique latine Nord a affiché une forte croissance des volumes de 7,1%, les volumes des bières affichant une croissance de 6,2% et les boissons non alcoolisées, une croissance de 9,4%. Au Brésil, la hausse des volumes des bières et celle des volumes des boissons non alcoolisées sont dues au succès du lancement d'innovations en matière d'emballage ainsi qu'à d'autres efforts de marketing, soutenues par une hausse des revenus disponibles des consommateurs émanant d'augmentations du salaire minimum et l'inflation moins élevée pour les produits alimentaires, et du calendrier de Carnaval favorable. Des meilleures conditions du

¹ Voir glossaire

temps comparé à l'année derrière a aussi contribué aux bons résultats. Nous avons augmenté notre part de marché de 1,9pp, atteignant ainsi 68,9% depuis le début de l'année.

Les volumes de l'**Amérique latine Sud** ont enregistré une baisse de 1,3%, principalement en raison de la faiblesse du secteur dans la majeure partie de la zone, surtout en ce qui concerne les boissons non alcoolisées. En Argentine, les volumes de bière ont augmenté de 2,2%, avec des hausses de part de marché malgré un ralentissement continu au sein du secteur.

Les volumes de nos propres bières en **Europe de l'Ouest** ont enregistré une baisse de 3,5%, alors que les volumes totaux de la zone ont diminué de 6,8%, principalement en raison d'une baisse importante des volumes des sous-traitants, reflétant notre attention portée à nos propres bières et les conditions de marché peu attrayantes. Bien qu'en Belgique, les volumes de nos propres bières aient enregistré une perte de 0,6%, notre part de marché a augmenté. En Allemagne, les volumes de nos propres bières ont affiché une baisse de 5,1%, à cause principalement d'un marché plus défavorable. Au Royaume-Uni, les volumes de nos propres bières ont baissé de 4,8%, reflétant les faibles conditions de marché. Suite au lancement de l'extension de gamme Stella Artois 4% et de à nouvelle stratégie de création, Stella Artois continue d'augmenter sa part de marché. Les volumes de la marque ont augmenté de 3,7% au 1S09.

Les volumes en **Europe centrale et de l'Est** ont diminué de 7,5% au 1S09. En Russie, les volumes ont enregistré une baisse de 12,3%, en raison de la faible demande du marché et de la perte de part dans le segment bon marché. En Ukraine, les volumes de bière ont affiché une perte de 1,7%, alors que nous avons continué à augmenter notre part de marché.

Les volumes de la zone **Asie-Pacifique** ont diminué de 1,0% au premier semestre de l'année 2009. La Chine a enregistré une perte de 1,7%, étant donné que la croissance dans la région nord-est fut largement atténuée par la baisse des volumes dans le sud-est. Les volumes en Corée du Sud ont augmenté de 3,4% au cours du premier semestre de 2009, donnant lieu à d'importantes hausses de part de marché au 1S09, stimulées par une croissance de 8,3% de la marque Cass.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES PAR ZONE

Le tableau ci-dessous donne un résumé des performances en millions d'USD (sauf Volumes: en milliers hectolitres) de chaque zone géographique, pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2009.

	2008	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2009	% de croissance interne
AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL						
Volumes	200 922	(351)	-	(296)	200 274	(0,1)%
Dont bières propres d'AB InBev	178 634	(1 169)	-	(666)	176 799	(0,4)%
Produits	19 302	(5)	(2 167)	568	17 698	2,9%
Coûts des ventes	(9 623)	94	843	295	(8 390)	3,1%
Marge brute	9 679	89	(1 324)	863	9 308	8,9%
Frais de distribution	(1 713)	(30)	233	235	(1 276)	13,5%
Frais commerciaux et de marketing	(2 726)	2	318	136	(2 271)	5,0%
Frais administratifs	(1 177)	15	164	(93)	(1 090)	(7,9)%
Autres produits/charges d'exploitation	219	164	(35)	2	350	0,8%
EBIT normalisé	4 282	241	(644)	1 143	5 021	26,7%
EBITDA normalisé	5 709	243	(813)	1 244	6 383	21,8%
Marge EBITDA normalisé	29,6%				36,1%	541 bp
AMERIQUE DU NORD						
Volumes	70 521	(1 457)	-	(218)	68 846	(0,3)%
Produits	7 742	-	(173)	302	7 871	3,9%
Coûts des ventes	(3 911)	57	46	24	(3 785)	0,6%
Marge brute	3 831	57	(127)	326	4 086	8,5%
Frais de distribution	(571)	-	33	140	(398)	24,6%
Frais commerciaux et de marketing	(918)	-	17	109	(793)	11,9%
Frais administratifs	(461)	19	10	134	(297)	29,1%
Autres produits/charges d'exploitation	(33)	164	-	(58)	73	(177,3)%
EBIT normalisé	1 849	240	(68)	651	2 672	35,2%
EBITDA normalisé	2 309	240	(77)	666	3 137	28,8%
Marge EBITDA normalisé	29,8%				39,9%	715 bp
AMERIQUE LATINE NORD						
Volumes	47 244	(602)	-	3 318	49 960	7,1%
Produits	3 731	(23)	(941)	344	3 111	9,3%
Coûts des ventes	(1 301)	17	285	14	(986)	1,1%
Marge brute	2 430	(6)	(656)	358	2 126	14,8%
Frais de distribution	(437)	6	90	19	(323)	4,3%
Frais commerciaux et de marketing	(415)	5	121	(125)	(414)	(30,5)%
Frais administratifs	(223)	-	67	(76)	(232)	(34,2)%
Autres produits/charges d'exploitation	101	-	(28)	17	90	16,6%
EBIT normalisé	1 456	5	(407)	193	1 247	13,2%
EBITDA normalisé	1 672	5	(462)	225	1 440	13,4%
Marge EBITDA normalisé	44,8%				46,3%	173 bp
AMERIQUE LATINE SUD						
Volumes	15 789	251	-	(198)	15 841	(1,3)%
Produits	812	9	(101)	163	883	20,1%
Coûts des ventes	(344)	(5)	44	(45)	(351)	(13,1)%
Marge brute	468	3	(57)	118	532	25,2%
Frais de distribution	(65)	(4)	11	(19)	(78)	(29,5)%
Frais commerciaux et de marketing	(91)	(1)	11	5	(77)	5,1%
Frais administratifs	(28)	-	4	(9)	(34)	(30,5)%
Autres produits/charges d'exploitation	5	-	-	(8)	(2)	(149,3)%
EBIT normalisé	288	(1)	(33)	88	342	30,4%
EBITDA normalisé	351	(1)	(42)	104	412	29,5%
Marge EBITDA normalisé	43,2%				46,6%	340 bp

EUROPE DE L'OUEST	2008	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2009	% de croissance interne
Volumes	17 355	307	-	(1 204)	16 458	(6,8)%
Dont bières propres d'AB InBev	14 880	307	-	(530)	14 657	(3,5)%
Produits	2 548	1	(419)	(81)	2 049	(3,2)%
Coûts des ventes	(1 210)	-	212	76	(922)	6,3%
Marge brute	1 338	1	(207)	(6)	1 127	(0,4)%
Frais de distribution	(323)	-	46	49	(228)	15,2%
Frais commerciaux et de marketing	(543)	(2)	74	92	(379)	16,8%
Frais administratifs	(189)	(1)	33	(27)	(182)	(14,0)%
Autres produits/charges d'exploitation	(100)	9	(6)	45	(52)	49,2%
EBIT normalisé	183	8	(60)	153	285	80,3%
EBITDA normalisé	433	8	(94)	123	469	27,8%
Marge EBITDA normalisé	17,0%				22,9%	554 bp

EUROPE CENTRALE ET DE L'EST	2008	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2009	% de croissance interne
Volumes	22 422	-	-	(1 685)	20 736	(7,5)%
Produits	1 576	-	(436)	82	1 222	5,2%
Coûts des ventes	(799)	-	219	(4)	(584)	(0,5)%
Marge brute	777	-	(217)	78	638	10,0%
Frais de distribution	(203)	-	44	38	(122)	18,6%
Frais commerciaux et de marketing	(328)	-	77	26	(226)	7,8%
Frais administratifs	(79)	(1)	26	(33)	(88)	(41,2)%
Autres produits/charges d'exploitation	(77)	-	(1)	15	(62)	19,8%
EBIT normalisé	89	(1)	(72)	123	140	139,9%
EBITDA normalisé	255	(1)	(126)	163	291	64,0%
Marge EBITDA normalisé	16,2%				23,8%	902 bp

ASIE-PACIFIQUE	2008	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2009	% de croissance interne
Volumes	26 219	-	-	(266)	25 953	(1,0)%
Produits	1 090	6	(75)	53	1 074	4,8%
Coûts des ventes	(588)	32	24	(40)	(571)	(7,3)%
Marge brute	503	38	(50)	13	503	2,3%
Frais de distribution	(50)	(32)	7	(2)	(76)	(2,2)%
Frais commerciaux et de marketing	(288)	(1)	12	22	(256)	7,5%
Frais administratifs	(55)	(6)	3	(20)	(77)	(33,4)%
Autres produits/charges d'exploitation	(2)	-	1	7	7	-
EBIT normalisé	108	-	(27)	20	100	18,2%
EBITDA normalisé	209	-	(28)	25	205	11,9%
Marge EBITDA normalisé	19,2%				19,1%	128 bp

ACTIVITES D'EXPORTATION & SOCIETES HOLDING	2008	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2009	% de croissance interne
Volumes	1 374	1 151	-	(43)	2 481	(1,7)%
Produits	1 803	2	(23)	(295)	1 487	(16,4)%
Coûts des ventes	(1 470)	(6)	13	272	(1 191)	18,5%
Marge brute	333	(4)	(9)	(24)	296	(7,1)%
Frais de distribution	(64)	-	3	10	(51)	15,7%
Frais commerciaux et de marketing	(142)	1	7	9	(126)	6,2%
Frais administratifs	(143)	4	22	(63)	(180)	(45,0)%
Autres produits/charges d'exploitation	324	(9)	(1)	(17)	297	(5,3)%
EBIT normalisé	308	(9)	21	(84)	236	(27,9)%
EBITDA normalisé	480	(7)	16	(60)	429	(12,8)%

PRODUITS

Au 1S09, les produits consolidés ont augmenté de 2,9% pour atteindre 17 698 millions d'USD. L'augmentation de 5,0% des produits par hectolitre (en excluant les activités américaines de divertissement et d'emballage) reflète l'efficacité des programmes de gestion des revenus.

COÛTS DES VENTES

Les coûts des ventes ("CdV") au 2S09 ont baissé de 3,1% pour atteindre 8 390 millions d'USD, et les CdV par hl, qui excluent les activités américaines de divertissement et d'emballage, ont baissé légèrement de 0,2%, grâce aux meilleures pratiques d'approvisionnement et à une meilleure productivité des brasseries (VPO). Les CdV par hl ont bénéficié du portefeuille géographique favorable puisque l'Amérique latine Nord, avec un CdV par hl inférieur à la moyenne du groupe, a enregistré une croissance plus rapide que les zones présentant des CDV plus élevés. En outre, nous avons commencé au cours du deuxième trimestre à tirer profit de la baisse des prix pour les coûts des produits de base non couvrables et des écarts de conversion favorables.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation totales ont diminué de 5,2% au 1S09. Les frais de distribution ont diminué de 13,5%, en raison de la création de synergies en Amérique du Nord, de la baisse des tarifs en Europe centrale et de l'Est et de la réduction des coûts de carburant et de transport dans la plupart des zones à l'exception de l'Amérique latine Sud. Les frais commerciaux et de marketing ont diminué de 5,0%, grâce à une importante déflation des frais de média et de publicité, au timing favorable des activités de marketing ainsi qu'à l'absence de plusieurs lancements de produits et aux frais liés aux Jeux olympiques exposés au cours de l'année précédente, tous ces éléments compensant la hausse des frais commerciaux et de marketing en Amérique latine Nord cette année. Les frais administratifs ont augmenté de 7,9% étant donné que la plupart des zones d'exploitation ont pris des provisions pour une compensation variable supérieures à celles prises en 2008, lorsque la plupart des zones accumulaient des fonds pour une compensation variable inférieure suite aux résultats de l'époque. Les autres revenus/frais d'exploitation ont augmenté de 0,8% pour atteindre 350 millions d'USD.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION NORMALISÉ AVANT AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS (EBITDA NORMALISÉ)

L'EBITDA normalisé a augmenté de 21,8% pour atteindre 6 383 millions d'USD et la marge EBITDA était de 36,1% comparé à 29,6% l'année passée, soit un progrès interne de 541 bp, c'est-à-dire après l'élimination des effets des écarts de conversion et des changements dans le périmètre de la consolidation. Au cours du 1S09, toutes les zones d'exploitation ont affiché un accroissement interne de la marge EBITDA.

- L'EBITDA de l'**Amérique du Nord** s'élevait à 3 137 millions d'USD, ce qui représente une croissance interne de 28,8%. La marge EBITDA est passée de 29,8% sur une base combinée à 39,9%, grâce à une solide performance opérationnelle et la réalisation des synergies en ligne avec nos attentes. La mise en œuvre du Zero-Based Budgeting (ZBB – Budgétisation base zéro) a permis de réduire les coûts opérationnels. La baisse des coûts de transport et de carburant a continué à réduire les frais de distribution. Les frais commerciaux et de marketing ont diminué grâce à la déflation des médias, nous permettant ainsi d'acheter plus avec moins, ainsi qu'au calendrier et à l'efficacité de nos programmes commerciaux et de marketing.
- L'EBITDA de l'**Amérique latine Nord** s'élevait à 1 440 millions d'USD, soit une hausse de 13,4%, avec un accroissement de la marge de 44,8% au 1S08 à 46,3% cette année. La croissance de la marge brute, partiellement atténuée par une hausse des frais commerciaux résultant des investissements dans nos marques et du lancement d'innovations, a stimulé la performance opérationnelle de la zone.
- L'EBITDA de l'**Amérique latine Sud** a atteint 412 millions d'USD, soit une augmentation interne de 29,5%, accompagnée d'un accroissement de la marge EBITDA de 43,2% à 46,6% au premier semestre, grâce principalement à nos activités en matière de gestion des produits, ainsi qu'à une bonne gestion des coûts fixes. L'augmentation du coût de la main d'œuvre et des frais de transport supérieure à l'inflation ont continué à affecter les frais de distribution.
- L'EBITDA de l'**Europe de l'Ouest** a enregistré une croissance interne de 27,8% pour atteindre 469 millions d'USD. La marge EBITDA est passée de 17,0% sur une base combinée à 22,9% au premier semestre, grâce à une baisse des CdV et à une bonne gestion des coûts fixes. Les frais commerciaux et de marketing ont baissé, grâce principalement à des synergies de marketing et de promotion réalisées au Royaume-Uni, aux coûts liés aux Jeux olympiques au cours de l'année précédente, à la non-récurrence des lancements de produits en Allemagne et à une déflation des frais de média et de publicité.
- L'EBITDA de l'**Europe Centrale et de l'Est** s'élevait à 291 millions d'USD, soit une hausse interne de 64,0%. La marge EBITDA est passée de 16,2% à 23,8% qui s'explique par une forte croissance des produits due aux améliorations appliquées aux prix et au portefeuille, à une baisse des CdV et à une diminution des frais de distribution en raison de la baisse des tarifs de transport par rapport à l'année dernière.
- L'EBITDA de l'**Asie-Pacifique** a augmenté de 11,9% pour atteindre 205 millions d'USD. La marge EBITDA était de 19,1% au premier semestre, soit une hausse de 128 points de base, grâce à la croissance des produits et à la gestion plus efficace des coûts.

BÉNÉFICE

Le bénéfice normalisé attribuable aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev s'élevait à 1 918 millions d'USD au 1S09, par rapport aux 1 247 millions d'USD au 1S08 sur une base rapportée. Les coûts financiers nets s'élevaient à 1 993 millions d'USD au 1S09 par rapport aux 513 millions d'USD au 1S08. Cette augmentation est due à l'intérêt sur la dette existante d'Anheuser-Busch et les dettes senior visant à financer l'acquisition, l'amortissement des honoraires contractuels payés sur les dettes senior et l'amortissement de l'ajustement de juste valeur sur la dette d'Anheuser-Busch. La quote-part dans le résultat des entreprises

associées était de 228 millions d'USD au 1S09 par rapport aux 3 millions d'USD au 1S08 sur une base rapportée, imputés au résultat de Grupo Modelo au Mexique. L'impôt sur le résultat s'élevait à 820 millions d'USD avec un taux d'imposition effectif de 27,9% au 1S09. L'impôt sur le résultat a subi l'impact des résultats d'AB USA imposés à un taux marginal de 40% et des bénéfices supérieurs réalisés au sein d'AmBev Brazil imposés à un taux marginal de 34%. Le bénéfice attribuable aux intérêts minoritaires était de 556 millions d'USD au 1S09, légèrement inférieur aux 559 millions d'USD réalisés au 1S08.

IMPACT DES MONNAIES ETRANGERES

L'évolution des taux de change des monnaies étrangères a eu un impact important sur nos états financiers. Au premier semestre de 2009, 47,3% (2008 combiné – 43,7%) de notre chiffre d'affaires net était réalisé en dollar américain, 16,7% (2008 combiné – 18,5%) en real brésilien, 8,5% (2008 combiné – 9,5%) en euro, 5,0% (2008 combiné – 5,2%) en dollar canadien, 4,5% (2008 combiné – 3,9%) en yuan chinois, 3,6% (2008 combiné – 4,3%) en livre sterling, 3,2% (2008 combiné – 2,7%) en peso argentin, 3,0% (2008 combiné – 3,9%) en rouble russe, 1,6% (2008 combiné – 1,8%) en won sud-coréen et 1,2% (2008 combiné – 1,4%) en hryvnia ukrainien.

L'évolution des taux de change a influencé négativement le chiffre d'affaires net en 2009 à concurrence de 2 167m d'USD (comparé à un impact positif en 2008 de 2 418m d'USD), l'évolution des taux de change a influencé négativement l'EBITDA de 813m d'USD (comparé à un impact positif en 2008 de 831m d'USD) et l'évolution des taux de change a influencé négativement le bénéfice d'exploitation de 644m d'USD (comparé à un impact positif en 2008 de 643m d'USD).

Notre bénéfice a été négativement influencé par l'évolution des taux de change à concurrence de 352m d'USD (2008: un impact positif de 456m d'USD) et le bénéfice par action de base (bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev) a été influencé négativement à concurrence de (204)m d'USD ou (0,13) d'USD par action (2008: un impact positif de 305m d'USD ou 0,32 d'USD par action).

L'évolution des taux de change a eu un impact de 640m d'USD sur notre dette financière nette (augmentation de notre dette financière nette) et de 1 465m d'USD sur nos capitaux propres (augmentation de nos capitaux propres). Au premier semestre de 2009, cet impact était de 529m d'USD sur notre dette financière nette (augmentation de notre dette financière nette) et de 891m d'USD sur nos capitaux propres (augmentation de nos capitaux propres).

ÉLÉMENTS NON-RÉCURRENTS

Des éléments non-récurrents sont soit des produits ou des charges qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise. Ils sont présentés séparément à cause de leur importance afin de comprendre la performance sous-jacente durable de l'entreprise ou à leur taille ou nature.

Les détails sur la nature des éléments non-récurrents se trouvent en annexe 7 *Eléments non-récurrents*.

1.3. Situation et ressources financières

FLUX DE TRESORERIE – DONNEES CLES

Notre flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles est passé de 1 829m d'USD pour le premier semestre de 2008 à 5 067m d'USD le premier semestre de 2009, principalement attribué au bénéfice plus élevé suite à l'acquisition d'Anheuser-Busch, atténué par une augmentation des intérêts payés. AB InBev consacre des efforts considérables à l'utilisation plus efficace de ses fonds de roulement, en particulier les créances commerciales, stocks et dettes commerciales. Ces changements apportés aux fonds de roulement ont eu un impact de (45)m d'USD sur le flux de trésorerie au premier semestre de 2009, comparé au niveau à fin 2008. Le changement dans le fond de roulement inclut (357)m d'USD de flux de trésorerie des dérivés. En ne tenant pas compte de l'impact des dérivés, le changement apporté au fond de roulement aurait eu un impact de 312m d'USD sur les liquidités, malgré la réduction significative des dépenses.

L'évolution de la trésorerie utilisée dans le cadre des opérations d'investissements est passée de (2 019)m d'USD au premier semestre de 2008 à 157m d'USD au premier semestre de 2009. Ceci est principalement expliqué par un niveau inférieur des achats d'intérêts minoritaires et d'achats des immobilisations corporelles par rapport à la même période en 2008. En outre, les produits de la vente des entreprises associées ont augmentés par rapport à la même période de 2008 expliqué par la vente de Tsingtao pendant le premier semestre de 2009. Nous avons consacré 529m d'USD pour les six premiers mois de 2009 par rapport à 76m d'USD pour les six premiers mois de 2008 à l'acquisition d'entreprises. 508m d'USD d'entreprises acquises pendant le premier semestre de 2009 représente le montant dû aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch qui n'avaient pas encore réclamé les produits de l'opération à la fin de l'année 2008, ainsi que l'acquittement des frais de l'opération lié à l'acquisition. De plus amples détails sur l'acquisition d'entreprises sont présentés dans l'annexe 6 *Acquisition et cessions de filiales*.

Nous avons consacré 508m d'USD pour les six premiers mois de 2009 et 1 074m d'USD pour les six premiers mois de 2008 à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles. En 2009, environ 72% du total de l'investissement consistait en une amélioration de nos équipements de production, 18% de l'investissement en logistique et commerciaux. Le reste (environ 10%) était utilisé pour l'amélioration du matériel de bureau et l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels.

Les flux de trésorerie provenant de nos activités de financement sont passés de (330)m d'USD au premier semestre de 2008 à (1 452)m d'USD au premier semestre de 2009.

Notre trésorerie et équivalents de trésorerie, moins les découverts bancaires au 30 juin 2009 s'élèvent à 6 189m d'USD. Au 30 juin 2009, nous avons un montant total disponible de 321m d'USD sous forme des facilités de crédit confirmés à court terme et un montant total disponible de 4 431m d'USD sous forme des facilités de crédit confirmés à long terme. Bien que nous pourrions

emprunter un montant pareil afin de répondre à nos besoins de liquidité, nous avons confiance en nos flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles pour couvrir nos opérations.

RESSOURCES EN CAPITAUX ET CAPITAUX PROPRES

La dette financière nette d'AB InBev a diminué pour atteindre 53 136m d'USD en juin 2009, comparé à 56 661m d'USD en décembre 2008. Hormis l'impact des résultats d'exploitation après dépenses d'investissement, la dette financière nette a été impactée par le paiement de dividendes aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev (559m d'USD); par le paiement de dividendes aux porteurs des intérêts minoritaires d'AmBev (94m d'USD); par le paiement aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch et les frais de l'opération (508m d'USD); par les produits nets suite à la vente de Tsingtao (901m d'USD) et l'impact des changements de taux de changes des monnaies étrangères (640m d'USD).

Afin de financer l'acquisition d'Anheuser-Busch, AB InBev a conclu des accords de financement, notamment une convention de dette senior de 45 milliards d'USD et une convention de crédit relais de 9,8 milliards d'USD, pour lui permettre de réaliser l'acquisition, y compris le paiement de 52,5 milliards d'USD aux actionnaires d'Anheuser-Busch, le refinancement d'une partie de l'endettement d'Anheuser-Busch, le paiement de tous les frais de l'opération, des honoraires et des dépenses, ainsi que des intérêts dus mais impayés à verser pour l'en-cours des dettes d'Anheuser-Busch. Le 18 décembre 2008, AB InBev a remboursé la dette contractée du crédit relais avec le produit de l'émission des droits et le produit reçu par AB InBev de la pré-couverture des risques liés au change EUR-USD relatif à l'émission des droits. Au 30 juin 2009, AB InBev a refinancé approximativement 12,6 milliards d'USD de la dette senior de 44 milliards d'USD contractée avec le produit d'une ou plusieurs offres d'instruments de dettes sur le marché des capitaux et les produits de la vente de Tsingtao. En outre, AB InBev peut, à l'avenir céder certains actifs ou activités et utiliser le produit de ces cessions éventuelles pour rembourser la dette contractée pour financer l'acquisition.

Les capitaux propres consolidés attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev au 30 juin 2009 étaient de 25 586m d'USD, comparés aux 22 442m d'USD à fin 2008. L'effet combiné de l'appréciation des taux de changes du real brésilien, le dollar canadien, l'euro, le livre sterling, le peso mexicain, le won sud-coréen et le hryvnia ukrainien à la date de clôture principalement et l'affaiblissement des taux dont principalement le peso argentin, le yuan chinois et le rouble russe, résultait en un écart de conversion de 1 305m d'USD. Les explications sur les mouvements des capitaux propres peuvent se trouver dans l'état consolidé intermédiaire résumé non-audité des modifications des capitaux propres.

De plus amples détails sur les emprunts portant intérêt, l'échéancier de remboursement des dettes et le risque de liquidité peuvent se trouver en annexe 16 *Emprunts portant intérêts* et annexe 18 *Instruments financiers – risques de marché et autres risques*.

1.4. Risques et incertitudes

Sous l'entente explicite que la liste des risques énumérés ci-dessous n'est pas une liste exhaustive, les facteurs de risques d'AB InBev les plus importants sont décrits ci-après. Des risques additionnels dont AB InBev n'a actuellement pas connaissance peuvent se matérialiser. En outre, il peut y avoir certains risques qu'AB InBev estime être immatériels aujourd'hui, mais qui pourraient s'avérer avoir un effet préjudiciable. L'ordre dans lequel les facteurs de risques sont présentés ci-dessous n'est pas indicatif de la probabilité de leur réalisation ou de l'ampleur de leurs conséquences financières.

RISQUES LIES A AB INBEV AINSI QU'AU SECTEUR BRASSICOLE ET DES BOISSONS

AB InBev s'appuie sur la réputation de ses bières, son succès dépend donc de sa capacité à conserver et améliorer l'image et la réputation de ses produits actuels et à développer une image et une réputation favorables pour de nouveaux produits. Un événement, ou une série d'événements, qui nuirait de manière significative à la réputation d'une ou plusieurs marques d'AB InBev, pourrait avoir un effet préjudiciable sur la valeur de cette marque et sur le chiffre d'affaires généré par cette marque ou société. Par ailleurs, AB InBev peut être dans l'impossibilité de protéger ses marques et ses produits actuels et futurs et de défendre ses droits de propriété intellectuelle, dont les marques commerciales, les brevets, les noms de domaine, les secrets commerciaux et le savoir-faire.

Certaines opérations d'AB InBev dépendent des efforts réalisés par des distributeurs indépendants pour vendre les produits AB InBev et il ne peut être garanti que ces distributeurs ne donneront pas la priorité à des concurrents d'AB InBev. De plus, toute incapacité d'AB InBev à remplacer des distributeurs improductifs ou inefficaces pourrait avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels et la santé financière d'AB InBev.

Tout changement quant à la disponibilité ou au prix des matières premières, des marchandises et de l'énergie, pourrait avoir un effet préjudiciable sur les résultats opérationnels d'AB InBev.

AB InBev dépend de tiers importants, comprenant notamment des fournisseurs clés, pour son approvisionnement en diverses matières premières destinées à la production de bière et de boissons non alcoolisées, ainsi que pour le conditionnement. La dénonciation ou une modification significative des accords conclus avec certains fournisseurs ou l'inobservation, par un fournisseur important, de ses obligations contractuelles, pourrait avoir de graves retombées sur la production, la distribution et la vente de bière et donc un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie ou la santé financière d'AB InBev.

La concurrence sur ses divers marchés peut imposer à AB InBev de baisser ses prix, d'augmenter les dépenses d'investissement, les frais de marketing et autres ou entraîner la perte de parts de marché; tout cela pourrait avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels et la santé financière d'AB InBev.

Il est possible qu'AB InBev encoure des frais importants pour se conformer, aux diverses réglementations qui régissent ses activités ou en raison de violations ou des mises en jeu de responsabilité en rapport avec ces réglementations.

Les activités d'AB InBev sont soumises à des réglementations environnementales susceptibles de l'exposer à des frais de mise en conformité significatifs et à des procédures judiciaires liées à l'environnement.

Les dispositions légales relatives à la concurrence, au contrôle des concentrations, toute modification apportée à celles-ci ou un changement dans leur interprétation et mise en œuvre, peuvent avoir un effet défavorable sur les activités d'AB InBev.

La mauvaise publicité sur les produits d'AB InBev (par ex., en raison d'inquiétudes liées à l'alcoolisme, à la consommation par des mineurs ou à l'obésité) pourrait provoquer une chute importante des ventes de produits AB InBev.

L'évolution des préférences et des goûts des consommateurs peut avoir un effet négatif sur la demande de produits AB InBev. Les préférences et goûts des consommateurs peuvent changer de manière totalement imprévue. Si AB InBev n'anticipe pas ou ne répond pas de manière appropriée à l'évolution des préférences et goûts des consommateurs, cela pourrait avoir un effet préjudiciable sur ses activités, ses résultats opérationnels et sa santé financière.

Le secteur de la bière et des boissons peut subir des changements dans le régime fiscal; or, cette dernière représente une part importante du coût de la bière facturée aux consommateurs dans de nombreux pays. Toute augmentation des taxes a tendance à entraîner la réduction de la consommation générale et à pousser les consommateurs à se tourner vers des catégories de boissons moins taxées. Une augmentation des accises de la bière ou d'autres impôts pourraient avoir un effet préjudiciable sur les résultats financiers d'AB InBev.

La saisonnalité des cycles de consommation et de mauvaises conditions climatiques sur les marchés sur lesquels AB InBev exerce ses activités peuvent entraîner des fluctuations de la demande de produits AB InBev et donc avoir un impact sur les activités de la société.

AB InBev est exposée aux risques des marchés émergents, une fraction de ses activités étant menée sur les marchés émergents d'Europe et d'Amérique latine.

AB InBev est exposée au risque d'une récession mondiale ou d'une récession sur un ou plusieurs de ses marchés essentiels, à la volatilité des marchés du crédit et financiers, ainsi qu'à la crise économique et financière, ce qui pourrait donner lieu à une dégradation de ses résultats opérationnels, car la consommation de bière dans de nombreux pays où la société exerce ses activités est étroitement liée à la conjoncture économique générale, ce qui pourrait affecter négativement le cours des actions.

AB InBev est en ce moment, et peut être à l'avenir, partie à des procédures judiciaires et fait, et peut faire, l'objet de plaintes susceptibles de provoquer des prétentions de dommages et intérêts significatifs contre elle. Compte tenu de l'incertitude inhérente à un litige, il est possible qu'AB InBev encoure des passifs résultant des procédures judiciaires lancées et des plaintes déposées contre elle. Les passifs éventuels les plus importants sont décrits dans l'annexe 19 *Passifs éventuels* du rapport financier résumé non-audit.

RISQUES LIES A L'ACQUISITION DE ANHEUSER-BUSCH COMPANIES INC

AB InBev a financé l'acquisition au moyen de l'endettement (conventions de dettes senior et crédit relais) et de liquidités disponibles. Elle entend refinancer une partie de cette dette en combinant une ou plusieurs offres d'instruments de dette sur le marché des capitaux. Toutefois, même après ce refinancement, le niveau d'endettement d'AB InBev sera supérieur à ce qu'il était. Du fait de la nécessité d'affecter une part importante des flux de trésorerie issus de ses activités au paiement des intérêts et du principal de ladite dette, l'augmentation du niveau d'endettement d'AB InBev après l'acquisition pourrait avoir des conséquences préjudiciables sur AB InBev, dont une vulnérabilité accrue aux mauvaises conditions économiques et sectorielles, et par conséquent limiter sa capacité à financer son fonds de roulement futur et ses dépenses d'investissement. AB InBev pourrait également se trouver dans une position défavorable face à d'autres sociétés moins endettées. Sa capacité à rembourser son endettement en cours dépendra des conditions de marché; si celles-ci étaient mauvaises, elles pourraient augmenter les coûts au-delà des prévisions actuelles. Par ailleurs, AB InBev prévoit de réduire le montant des dividendes au cours des deux à trois années suivant la réalisation de l'acquisition, et devra éventuellement procéder à des réductions supplémentaires ou diminuer les dividendes pour une période plus longue afin de réduire le ratio d'endettement et le niveau plus élevé de la dette d'AB InBev, ainsi que pour respecter les clauses financières contractuelles dans le cadre des emprunts contractés pour financer l'acquisition.

Les agences de notation pourraient dégrader les notations d'AB InBev ou d'Anheuser-Busch et les noter en dessous de leurs niveaux actuels à la suite de la fusion et de l'endettement financier en résultant. Cela pourrait avoir un effet défavorable sur la capacité d'AB InBev à refinancer ses activités.

AB InBev et Anheuser-Busch peuvent être dans l'incapacité de conserver leurs cadres supérieurs ou employés expérimentés. Les employés clés d'AB InBev ou d'Anheuser-Busch pourraient démissionner en raison d'incertitudes concernant leur poste chez AB InBev des difficultés liées au rapprochement, ou d'un souhait général de ne pas rester au sein d'AB InBev pour d'autres raisons.

Le processus d'intégration résultant de l'acquisition implique des coûts et des incertitudes inhérents à l'opération et il n'existe pas de garantie que l'acquisition permette d'atteindre les opportunités de croissance commerciale, les économies sur les coûts, les augmentations de bénéfice, les synergies et les retombées positives actuellement prévus par AB InBev.

Si le rapprochement des activités devait rencontrer des difficultés inattendues, ou si les activités d'AB InBev ne se développaient pas comme prévu, des charges de dépréciation du goodwill ou d'autres actifs incorporels, pourraient devoir être supportées à l'avenir. Les charges pourraient être importantes et avoir un effet néfaste sur les résultats d'exploitation et la santé financière d'AB InBev.

AB InBev pourrait être dans l'incapacité de mener à bien rapidement toute restructuration ou cession liées à l'acquisition, voire ne pas pouvoir les mener à bien du tout et pourrait également rencontrer des difficultés pour utiliser les produits de ces cessions pour rembourser l'endettement lié à l'acquisition.

RISQUES SURVENANT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

L'annexe 30 *Risques survenant d'instruments financiers* des états financiers consolidés et l'annexe 18 *Risques provenant d'instruments financiers* contiennent les informations détaillées sur l'exposition de l'entreprise aux risques financiers et ses politiques de gestion des risques.

1.5. Evénements survenant après la date de clôture

Nous vous prions de vous référer à l'annexe 21 *Evénements survenant après la date de clôture* des états financiers intermédiaires consolidés pour de plus amples informations.

2. Déclaration du conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'AB InBev SA atteste au nom et pour le compte de la société, qu'à sa connaissance, (a) le jeu d'états financiers résumés, établi en conformité avec les International Financial Reporting Standards sur les états financiers intermédiaires (IAS 34) tels que adopté par l'Union Européenne, donne une image correcte et fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, et (b) le rapport de gestion intermédiaire contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu de l'article 13, §§ 5 et 6 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

3. Rapport du commissaire sur la revue limitée

Rapport du commissaire aux actionnaires de Anheuser-Busch InBev SA sur la revue limitée des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le semestre clos le 30 juin 2009

Introduction

Nous avons procédé à revue limitée de l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière de Anheuser-Busch InBev SA (la 'société') arrêté au 30 juin 2009, ainsi que du compte de résultats consolidé intermédiaire résumé, de l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat global, de l'état consolidé intermédiaire résumé des variations des capitaux propres, et du tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé pour le semestre clos le 30 juin 2009 ainsi que des notes explicatives. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société et conformément à l'International Financial Reporting Standard IAS 34, "*Information financière intermédiaire*" ('IAS 34') telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur ces états financiers consolidés intermédiaires résumés, basé sur notre revue limitée.

Etendue de notre revue

Nous avons effectué notre revue limitée conformément à la norme International 2410, "*Examen limité d'information financière intermédiaire effectué par l'auditeur indépendant de la société*". Une revue limitée de l'information financière intermédiaire comprend la réalisation d'entretiens, essentiellement avec le personnel de la société responsable des matières financières et comptables, l'application de revues analytiques ainsi que d'autres travaux. L'étendue de ces travaux est largement moins importante que celle d'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'Audit ('ISA') et selon les normes applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Une revue limitée fournit donc moins d'assurance de découvrir tous les éléments importants qui seraient révélés par un contrôle plénier. Par conséquent, nous nous abstenons d'exprimer une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre revue limitée, aucun élément n'a été révélé qui impliquerait que les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le semestre clos le 30 juin 2009 ci-joints ne sont pas présentés, à tous les égards importants, conformément à l'IAS 34, approuvé par l'Union Européenne.

Bruxelles, le 12 août 2009

KPMG Réviseurs d'Entreprises

Commissaire

Représentée par

Jos Briers

Réviseur d'Entreprises

4. États financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités

4.1. Compte de résultats consolidé intermédiaire résumé non-audit

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	Annexe	2009	2008
Produits.....		17 698	10 563
Coûts des ventes.....		(8 390)	(4 465)
Marge brute.....		9 308	6 098
Frais de distribution		(1 276)	(1 296)
Frais commerciaux et de marketing		(2 271)	(1 694)
Frais administratifs		(1 090)	(730)
Autres produits/(charges) d'exploitation		350	184
Résultat d'exploitation avant éléments non-récurrents		5 021	2 562
Restructuration (incluant la dépréciation pour restructuration)	7	(140)	(48)
Cession d'activités et vente d'actifs.....		47	(6)
Résultat d'exploitation		4 928	2 508
Charges financières	8	(2 239)	(631)
Produits financiers	8	246	118
Résultat financier net		(1 993)	(513)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		228	3
Résultat avant impôt		3 163	1 998
Charge d'impôt	9	(820)	(232)
Résultat de la période.....		2 343	1 766
Attribuable aux:			
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev.....		1 787	1 207
Intérêts minoritaires		556	559
Résultat de base par action ¹		1,13	1,26
Résultat dilué par action.....		1,12	1,25

4.2. État consolidé intermédiaire résumé non-audit du résultat global

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2009	2008
Bénéfice	2 343	1 766
Revenu compréhensif total:		
Ecart de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes))	1 465	891
Couvertures des flux de trésorerie		
Comptabilisés aux capitaux propres	616	210
Sorti des capitaux propres et inclus dans le compte de résultats.....	74	(161)
Sorti des capitaux propres et inclus dans les coûts des stocks initiales	(132)	(50)
Gains/(pertes) actuariels	(2)	-
Autre revenu compréhensif, après impôts	2 021	890
Revenu compréhensif total	4 364	2 656
Attribuable aux:		
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev.....	3 683	1 960
Intérêts minoritaires	681	696

Les annexes d'accompagnement font partie de ces états financiers intermédiaires consolidés.

¹ Le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action de 2008 ont été retraités en concordance avec IAS 33 (voir annexe 15 *Variations des capitaux propres et résultat par action*)

4.3. État consolidé intermédiaire résumé non-audité de la situation financière

Au Millions d'USD	Annexe	30 juin 2009	31 décembre 2008
ACTIF			
Actifs non-courants			
Immobilisations corporelles	10	18 937	19 674
Goodwill	11	50 391	49 556
Immobilisations incorporelles	12	23 694	23 673
Participations dans des entreprises associées		6 472	6 868
Placements		273	239
Actifs d'impôts différés		1 059	932
Avantages du personnel		11	8
Créances commerciales et autres créances		1 432	1 228
		102 269	102 178
Actifs courants			
Placements		1	270
Stocks		2 602	2 903
Impôts sur le résultat à récupérer		344	580
Créances commerciales et autres créances		4 333	4 242
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	6 339	2 936
Actifs détenus en vue de la vente	14	1 811	51
		15 430	10 982
Total de l'actif.....		117 699	113 160
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital souscrit	15	1 731	1 730
Primes d'émission		17 492	17 477
Réserves		(1 258)	(3 247)
Résultats reportés		7 621	6 482
Capitaux propres attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev		25 586	22 442
Intérêts minoritaires		2 413	1 989
		27 999	24 431
Dettes non-courantes			
Emprunts portant intérêts	16	55 663	48 025
Avantages du personnel		2 841	3 009
Passifs d'impôts différés		11 908	12 076
Dettes commerciales et autres dettes		2 283	2 891
Provisions		903	796
		73 598	66 797
Dettes courantes			
Découverts bancaires	13	150	765
Emprunts portant intérêts	16	3 880	11 301
Impôts sur le résultat à payer		1 119	405
Dettes commerciales et autres dettes		10 317	9 003
Provisions		390	458
Passifs détenus en vue de la vente	14	246	-
		16 102	21 932
Total des capitaux propres et du passif		117 699	113 160

Les annexes d'accompagnement font partie de ces états financiers intermédiaires consolidés.

4.4. État consolidé intermédiaire résumé non-audité des variations des capitaux propres

Millions d'usd	Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev										Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions de trésorerie	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Ecarts de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecarts actuariels	Autres réserves	Résultats reportés	Total		
Au 1 janvier 2008	559	8 802	(703)	117	4 893	89	(292)	(25)	6 617	20 057	1 892	21 949
Bénéfice.....	-	-	-	-	-	-	-	-	1 207	1 207	559	1 766
Autre revenu compréhensif												
Ecarts de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes))	-	-	-	-	742	-	-	-	-	742	149	891
Couvertures des flux de trésorerie.....	-	-	-	-	-	14	-	-	-	14	(15)	(1)
Gains/(pertes) actuariels.....	-	-	-	-	-	-	(3)	-	-	(3)	3	-
Revenu compréhensif total	-	-	-	-	742	14	(3)	-	1 207	1 960	696	2 656
Actions émises	1	35	-	-	-	-	-	-	-	36	-	36
Dividendes.....	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 001)	(2 001)	(254)	(2 255)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	(6)	-	-	-	-	-	(6)	-	(6)
Actions de trésorerie	-	-	(1 043)	-	-	-	-	(6)	-	(1 049)	(3)	(1 052)
Autres	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	9	7
Changements dans le périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	22	22	(273)	(251)
Au 30 juin 2008	560	8 837	(1 746)	111	5 635	103	(295)	(33)	5 845	19 017	2 067	21 084

Millions d'usd	Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev										Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions de trésorerie	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Ecarts de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecarts actuariels	Autres réserves	Résultats reportés	Total		
Au 1 janvier 2009	1 730	17 477	(997)	123	1 027	(2 242)	(712)	(446)	6 482	22 442	1 989	24 431
Bénéfice.....	-	-	-	-	-	-	-	-	1 787	1 787	556	2 343
Autre revenu compréhensif												
Ecarts de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes))	-	-	-	-	1 320	-	-	-	-	1 320	145	1 465
Couvertures des flux de trésorerie.....	-	-	-	-	-	578	-	-	-	578	(20)	558
Gains/(pertes) actuariels.....	-	-	-	-	-	-	(2)	-	-	(2)	-	(2)
Revenu compréhensif total	-	-	-	-	1 320	578	(2)	-	1 787	3 683	681	4 364
Actions émises	1	15	-	-	-	-	-	-	-	16	-	16
Dividendes.....	-	-	-	-	-	-	-	-	(678)	(678)	(267)	(945)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	78	-	-	-	-	-	78	6	84
Actions de trésorerie	-	-	32	-	-	-	-	(17)	-	15	(2)	13
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	28	28	10	38
Changements dans le périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	(4)	(2)
Au 30 juin 2009	1 731	17 492	(965)	201	2 347	(1 664)	(714)	(463)	7 621	25 586	2 413	27 999

Les annexes d'accompagnement font partie de ces états financiers intermédiaires consolidés.

4.5. Tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé non-audité

Exercice clôturé au 30 juin Millions d'USD	2009	2008
ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Résultat de la période	2 343	1 766
Amortissements et dépréciations	1 361	842
Dépréciations créances et stocks	58	29
Dotations aux/(reprises de) provisions et avantages du personnel	21	109
Résultat financier net	1 993	513
Perte/(bénéfice) relatif(ve) à la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles.....	(107)	(3)
Perte/(bénéfice) relatif(ve) à la vente des filiales et des entreprises associées.....	(1)	-
Perte/(bénéfice) relatif(ve) aux actifs détenus en vue de la vente.....	-	(19)
Païement fondé sur des actions réglé en instruments de capitaux propres	97	46
Charge d'impôt	820	232
Autres éléments non-cash	45	2
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(228)	(3)
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et utilisation des provisions.....	6 402	3 514
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances.....	(126)	(137)
Diminution/(augmentation) des stocks	96	(259)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres dettes	(15)	(102)
Utilisation des provisions	(279)	(206)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	6 078	2 810
Intérêts payés.....	(1 004)	(574)
Intérêts reçus	45	59
Impôts sur le résultat payés	(52)	(466)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	5 067	1 829
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Produits de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.....	166	41
Produits relatifs à la vente des entreprises associées.....	901	10
Produits de cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	(4)	6
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise.....	(529)	(76)
Achats d'intérêts minoritaires	-	(858)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(674)	(1 115)
Produits/(acquisition) net(te)s de placements	291	(30)
Remboursement/(paiement) net des prêts consentis.....	6	3
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT D'ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	157	(2 019)
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Emissions d'actions de capital	33	36
Acquisition d'actions de trésorerie.....	-	(1 080)
Emissions d'emprunts	10 598	8 083
Remboursement d'emprunts	(11 540)	(4 902)
Coûts financiers nets autres qu'intérêts	132	(251)
Remboursement des dettes de contrats de location-financement	(2)	(4)
Dividendes payés	(673)	(2 212)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	(1 452)	(330)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie.....	3 772	(520)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins découverts bancaires, au début de la période.....	2 171	1 831
Effet de la variation des taux de change	246	(150)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins les découverts bancaires, à la fin de la période	6 189	1 161

Les annexes d'accompagnement font partie de ces états financiers intermédiaires consolidés.

4.6. Annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés non audités

Présentation de l'entreprise	1
Déclaration de conformité.....	2
Résumé des principes comptables significatifs	3
Utilisation des estimations et jugements.....	4
Information sectorielle	5
Acquisitions et cessions de filiales.....	6
Eléments non-récurrents	7
Coûts et produits financiers	8
Impôts sur le résultat.....	9
Immobilisations corporelles	10
Goodwill	11
Immobilisations incorporelles	12
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13
Actifs et passifs détenus en vue de la vente	14
Modifications des capitaux propres.....	15
Emprunts portant intérêts.....	16
Paievements fondés sur des actions	17
Risques provenant d'instruments financiers	18
Passifs éventuels	19
Parties liées	20
Evénements survenant après la date de clôture.....	21

1. PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Anheuser-Busch InBev est une entreprise cotée en bourse (Euronext: ABI) basée à Leuven, Belgique et a développé un programme ADR (American Depositary Receipt) portant sur les actions ordinaires (OTC : AHBIIY). La société est le brasseur leader au niveau mondial et l'une des cinq plus grandes sociétés de biens de consommation au monde. En tant que société réellement tournée vers les consommateurs et dynamisée par les ventes, Anheuser-Busch InBev s'appuie sur un portefeuille de presque 300 marques comprenant les marques phares mondiales Budweiser, Stella Artois et Beck's, des marques multi-pays à forte croissance, telles que Leffe et Hoegaarden, ainsi que des fortes 'perles locales', comme Bud Light, Skol, Brahma, Quilmes, Michelob, Harbin, Sedrin, Klinskoye, Sibirskaia Korona, Chernigovske et Jupiler, entre autres. La société possède également une participation de 50 pour cent dans la filiale en exploitation de Grupo Modelo, le brasseur leader au Mexique et le propriétaire de la marque mondiale Corona. Le dévouement à l'héritage et la qualité d'Anheuser-Busch InBev trouve ses origines dans des traditions brassicoles qui datent de 1366, du temps de la brasserie Den Horen à Louvain en Belgique, et dans l'esprit innovateur de la brasserie d'Anheuser & Co, établie à St. Louis aux Etats-Unis en 1860. Géographiquement diversifiée avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, Anheuser-Busch InBev emploie les forces collectives de ses 120 000 collaborateurs basés dans des opérations dans plus de 30 pays dans le monde entier. La société aspire à être La Meilleure Entreprise Brassicole dans un Monde Meilleur. Sur une base combinée pour 2008, la société aurait généré des produits de 39 milliards d'USD. Pour plus d'informations, consultez notre site internet www.ab-inbev.com.

Le 18 novembre 2008, InBev annonçait avoir finalisé son acquisition d'Anheuser-Busch, suivant l'approbation des actionnaires des deux sociétés. A partir de cette date, les résultats d'Anheuser-Busch sont inclus dans les résultats d'Anheuser-Busch InBev. InBev a changé son nom en Anheuser-Busch InBev, reflétant l'héritage et les traditions d'Anheuser-Busch. Anheuser-Busch est devenue une filiale à 100% d'Anheuser-Busch InBev; elle a conservé son siège administratif à St. Louis, MO. St. Louis est également devenu le siège administratif nord-américain des opérations combinées de la zone Amérique du Nord.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités de l'entreprise pour la période se clôturant le 30 juin 2009 comportent ceux de l'entreprise elle-même et de ses filiales (ensemble dénommé "AB InBev" ou "l'entreprise") et des intérêts de l'entreprise dans des entreprises associées et des sociétés conjointement contrôlées. Les états financiers consolidés intermédiaires non-audités de 30 juin 2009 et pour les six mois se terminant le 30 juin 2009 et le 30 juin 2008 sont non-audités, cependant dans l'opinion d'AB InBev, les états intermédiaires incluent tous les ajustements, comprenant uniquement des ajustements normalement récurrents, nécessaires pour obtenir des états représentatifs pour la période intermédiaire.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration du 12 août 2009.

2. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec les International Financial Reporting Standard (IFRS) IAS 34 *Information Financière Intermédiaire* publié par le Conseil des Normes Comptables Internationales (IASB), comme adopté par l'Union Européenne. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2008. AB InBev n'a pas appliqué de nouvelles dispositions IFRS qui n'étaient pas encore d'application en 2009.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Les principes comptables appliqués sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, sauf comme décrit ci-dessous.

(A) MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Le 1^{er} janvier 2009, l'entreprise a changé la monnaie de présentation des états financiers consolidés de l'EUR à l'USD, reflétant le profil des produits et flux de trésorerie de l'entreprise après l'acquisition d'Anheuser-Busch, qui sont actuellement principalement générés en USD et en monnaies liées à l'USD. AB InBev estime que ce changement offre un meilleur alignement de la monnaie de présentation à la principale monnaie opérationnelle et à la performance financière sous-jacente d'AB InBev. Pour faciliter la comparaison, l'entreprise a retraité les états financiers historiques de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2008 et pour le premier semestre se clôturant le 30 juin 2009 de l'EUR à l'USD. Sauf indication contraire, toute information financière incluse dans ces états financiers a été exprimée en USD et a été arrondie jusqu'au million le plus proche.

(B) RÉSUMÉ DES CHANGEMENTS DES PRINCIPES DE COMPTABILITÉ

Les nouvelles normes et amendements aux normes repris ci-dessous sont obligatoires pour la première fois pour l'exercice financier débutant le 1^{er} janvier 2009.

IAS 1 RÉVISÉE *Présentation des Etats Financiers*

La norme révisée interdit la présentation des éléments de revenu et de dépense (c'est-à-dire "les changements des capitaux propres qui n'interviennent pas avec les propriétaires") dans l'état des changements dans les capitaux propres, obligeant la présentation séparée "des changements des capitaux propres qui n'interviennent pas avec les propriétaires" des changements des capitaux propres des propriétaires. Tous "changements des capitaux propres qui n'interviennent pas avec les propriétaires" doivent être détaillés dans un état de performance.

Les entreprises peuvent choisir de présenter un état unique de résultat global (l'état de revenu compréhensif) ou deux états (le compte de résultats et l'état du résultat global).

AB InBev a choisi de présenter deux états: un compte de résultats et un état de résultat global. Les états financiers intermédiaires ont été préparés selon les exigences de présentation révisées.

IFRS 8 Secteurs opérationnels

Dès le 1^{er} janvier 2009, cette norme remplace IAS 14 *Information sectorielle*. La norme exige le rapportage de l'information sectorielle externe basé sur des rapports internes régulièrement révisés par les Chief Operating Decision Maker, qui décident sur l'allocation des moyens et qui estiment la performance de chaque secteur. L'application de cette norme nouvelle n'a pas affectée la manière de présentation de l'information sectorielle d'AB InBev.

Pour de plus amples informations sur la base de préparation de l'information sectorielle et de la réconciliation aux montants présentés dans l'état financier et le bilan, veuillez vous référer à l'annexe 5 *Information sectorielle* dans les états financiers de ce rapport.

IAS 23 Coûts d'emprunt - révisée

En mars 2007, l'IASB a émis des modifications à l'IAS 23 *Coûts d'emprunt*. Le principal changement par rapport à la version antérieure est la suppression de l'option consistant à comptabiliser en charges les coûts d'emprunt relatifs aux actifs qui prennent une période substantielle à préparer pour l'utilisation ou pour la vente. Le coût d'un actif inclura dans le futur tous coûts encourus en vu de l'utilisation ou de la vente. L'entreprise a appliqué l'amendement à partir du 1^{er} janvier 2009 de façon prospective sans impact matériel sur les états financiers consolidés ou sur la situation financière.

IFRS 2 Paiement fondé sur des actions - révisée

En janvier 2008, l'IASB a émis un amendement à IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions*. L'amendement clarifie que les conditions d'acquisition sont uniquement des conditions de service et de performance. D'autres particularités d'un paiement fondé sur des actions ne sont pas des conditions d'acquisition. L'amendement stipule aussi que toute annulation, de la part de l'entreprise ou de la part d'autres parties, devraient être traitées de la même façon. L'entreprise a appliqué l'amendement à partir du 1^{er} janvier 2009 sans impact matériel sur les états financiers consolidés ou sur la situation financière.

IFRIC 13 Programmes de fidélisation des clients

En juin 2007, l'IFRIC a émis IFRIC 13 *Programmes de fidélisation des clients*. Les programmes de fidélisation de la clientèle sont utilisés par les entités pour inciter leurs clients à acheter leurs biens ou leurs services. Si un client achète des biens ou des services, l'entité lui octroie des points cadeau (souvent désignés sous le vocable "points ou points de fidélité"). IFRIC13 traite de la comptabilisation des points cadeau par l'entité qui les accorde à ses clients. Les clients paient de façon implicite leurs points lors de l'achat des biens ou services. Une partie des produits devrait être allouée aux points. Par conséquent, IFRIC 13 exige des entreprises qu'elles évaluent la valeur des points attribués aux clients et qu'elles comptabilisent ce montant en produit lorsque les points cadeau sont échangés et qu'elles remplissent leur obligation de livrer les cadeaux. AB InBev a appliqué l'interprétation à partir du 1^{er} janvier 2009 sans impact matériel sur ses états financiers consolidés ou sur sa situation financière.

IFRIC 16 Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger

En juillet 2008, l'IFRIC a émis IFRIC 16 *Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger*. IFRIC 16 fournit des règles sur :

- L'identification des risques de devises étrangères qui qualifient comme un risque couvert dans la couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger;
- Les conditions dans lesquelles, dans un groupe, les instruments de couverture qui sont des couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger peuvent être tenus de qualifier pour la comptabilité de couverture, et
- comment une entité doit déterminer les montants à être reclassés des capitaux propres au compte de résultats à la fois pour l'instrument de couverture et l'élément couvert.

IFRIC 16 conclut que la monnaie de présentation ne crée pas une exposition à laquelle une entité pourrait appliquer la comptabilité de couverture. En conséquence, une entité mère pourrait désigner comme un risque couvert seulement les différences de change résultant de la différence entre sa propre monnaie fonctionnelle et de celle de ses activités à l'étranger. En outre, l'instrument de couverture pourrait être détenu par chaque entité du groupe. Alors que l'IAS 39 doit être appliqué pour déterminer le montant qui doit être reclassé au compte de résultats de la conversion des devises de réserve à l'égard de l'instrument de couverture, la norme IAS 21 doit être appliquée à l'égard de l'élément couvert. L'interprétation est obligatoire pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} octobre 2008. Il n'a pas encore été adopté par l'UE, mais n'a pas d'impact significatif sur le résultat financier de l'entreprise ou sur la situation financière.

(C) MONNAIES ÉTRANGÈRES

TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les bénéfices et les pertes qui résultent du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion d'actifs et de passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en compte de résultats. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont estimés à leur juste valeur sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date où la juste valeur a été déterminée.

TAUX DE CHANGE

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la préparation des états financiers.

1 USD est égal à :

	Taux de change à la clôture		
	30 juin 2009	31 décembre 2008	30 juin 2008
Peso argentin.....	3,795208	3,449805	3,043399
Réal brésilien.....	1,951601	2,337001	1,591902
Dollar canadien.....	1,151480	1,221383	1,011292
Yuan chinois.....	6,830670	6,823021	6,854283
Euro.....	0,707514	0,718546	0,634357
Peso mexicain.....	13,167216	13,818990	10,304527
Livre sterling.....	0,602873	0,684415	0,502569
Rouble russe.....	31,002761	29,776885	23,412327
Won sud-coréen.....	1 274,800000	1 320,856618	1 048,523967
Hryvnia ukrainien.....	7,609805	7,800109	4,838763

1 USD est égal à :

	Taux de change moyen	
	30 juin 2009	30 juin 2008
Peso argentin.....	3,580611	3,132669
Réal brésilien.....	2,249458	1,708628
Dollar canadien.....	1,204165	1,001182
Yuan chinois.....	6,844261	7,083420
Euro.....	0,749823	0,653998
Peso mexicain.....	14,063224	10,638611
Livre sterling.....	0,676322	0,505791
Rouble russe.....	33,031850	23,981445
Won sud-coréen.....	1 353,471119	977,575486
Hryvnia ukrainien.....	7,704241	5,030870

(D) NORMES IFRS RÉCEMMENT PUBLIÉES

Dans la mesure où de nouvelles exigences de la norme IFRS devraient être applicables dans l'avenir, elles ont été résumées ci-après. Pour la période se terminant le 30 juin 2009, elles n'ont pas été appliquées dans la préparation de états financiers consolidés résumés non-audités.

IFRS 3 RÉVISÉE *Regroupements d'entreprises* (2008)

IFRS 3 révisée *Regroupements d'entreprises* (2008) comporte les modifications suivantes qui auront probablement un impact sur les opérations d'AB InBev :

- La définition d'une entreprise a été élargie, ce qui augmentera probablement le nombre d'acquisitions traitées en regroupements d'entreprises.
- La contrepartie éventuelle doit être évaluée à la juste valeur, les variations ultérieures étant comptabilisées en résultat.
- Les frais d'acquisition, autres que les frais d'émission d'actions ou de dettes, sont reconnus en charges lorsqu'ils seront encourus.
- Toute participation antérieure détenue dans la société acquise est évaluée à sa juste valeur, le gain ou la perte en résultant étant comptabilisé en résultat.
- Toute participation (minoritaire) ne donnant pas le contrôle est évaluée soit à la juste valeur, soit sur la base de sa part proportionnelle dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de la société acquise, le choix s'effectuant transaction par transaction.

IFRS 3 révisée qui sera d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 d'AB InBev sera appliquée de façon prospective et en conséquence n'aura pas d'impact sur les périodes antérieures aux états financiers consolidés 2010 d'AB InBev.

IAS 27 RÉVISÉE *Etats financiers consolidés et individuels* (2008)

IAS 27 révisée *Etats financiers consolidés et individuels* (2008) prévoit que les modifications de la part d'intérêts d'AB InBev dans une filiale conduisant au maintien du contrôle soient comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres. Quand AB InBev perd le contrôle d'une filiale, toute participation conservée dans cette ancienne filiale est évaluée à sa juste valeur et tout gain ou perte est comptabilisé en résultat. Les amendements à IAS 27 qui seront d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 d'AB InBev ne devraient pas avoir d'impacts significatifs sur ceux-ci.

IFRIC 17 *Distributions en nature aux actionnaires*

IFRIC 17 *Distributions en nature aux actionnaires* s'adresse au traitement des distributions en nature aux actionnaires. En dehors du champs d'application d'IFRIC 17, il existe des distributions dans lesquelles les biens distribués sont ultérieurement contrôlés par la même partie ou par des parties avant et après la distribution (transactions de contrôle commun). Un passif doit être comptabilisé quand le dividende a été autorisé de manière appropriée et n'est plus à la discrétion de l'entité, le passif devant être évalué à la juste valeur des actifs à distribuer. IFRIC 17 qui sera d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 d'AB InBev, avec application prospective, ne devrait pas avoir d'impacts significatifs sur ceux-ci.

IFRIC 18 *Transferts d'actifs des clients*

IFRIC 18 *Transferts d'actifs des clients* s'applique à la comptabilisation par des fournisseurs d'accès des transferts d'immobilisations corporelles par des entités qui reçoivent de tels transferts par leurs clients. La comptabilisation des actifs dépend de celui qui détient le contrôle. Quand l'actif est comptabilisé par le fournisseur d'accès, ceci est mesuré à sa juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Le moment de la constatation des produits y afférents dépend des faits et des circonstances. IFRIC 18 qui sera d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 d'AB InBev, avec application prospective, ne devrait pas avoir d'impacts significatifs sur ceux-ci.

AMENDEMENT A IAS 39 Instruments financiers: comptabilisation et évaluation" - Eléments couverts éligibles

Amendement à IAS 39 *Instruments financiers: comptabilisation et évaluation - Eléments couverts éligibles* précise comment les principes actuels qui sous-tendent la comptabilité de couverture doivent être appliqués dans des situations spécifiques ("éléments couverts éligibles"). L'amendement à IAS 39, qui sera d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 d'AB InBev, avec application prospective, ne devrait pas avoir d'impacts significatifs sur ceux-ci.

AMMÉLIORATIONS AUX IFRS (2009)

Améliorations aux IFRS (2009) est une série d'améliorations mineures aux normes existants. Cette collection, qui a plusieurs dates d'adoption, ne devrait pas avoir d'impacts significatifs sur les états financiers consolidés.

Il n'y a pas de nouvelles normes ou interprétations qui ne sont pas encore en vigueur qui ont été appliquées anticipativement dans ce rapport.

4. UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, exige du management d'émettre des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants rapportés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses qui y sont liées sont basées sur l'expérience du passé et sur divers autres facteurs desquelles nous admettons que ceux-ci semblent raisonnables. Leurs résultats forment la base pour la prise de décisions sur la valeur comptable des actifs et passifs qui ne peuvent pas être obtenus de façon explicite sur base d'autres sources. Les résultats actuels peuvent différer des résultats estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période où les estimations sont revues si la révision affecte uniquement cette période ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision affecte simultanément la période courante et les périodes futures.

Bien que chacun de ses principes comptables significatifs reflète des jugements, des évaluations ou des estimations, AB InBev estime que les principes comptables suivants reflètent les jugements, estimations et hypothèses les plus critiques qui sont importants pour ses opérations et à la compréhension de ses résultats: le groupement d'entreprises, immobilisations incorporelles et corporelles, goodwill, stocks, créances commerciales et autres créances, dépréciations, provisions, paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres, avantages au personnel et impôts sur le résultat.

La juste valeur des actifs incorporels identifiables acquis est basée sur une évaluation des flux de trésorerie futurs. Des analyses de dépréciation du goodwill et d'immobilisations incorporelles de durée de vie indéfinie sont effectuées chaque année et à chaque fois qu'un événement déclencheur a eu lieu, afin de déterminer si la valeur comptable excède la valeur recouvrable. Ces calculs sont basés sur des estimations de flux de trésorerie futurs.

L'entreprise utilise son jugement pour choisir une variété de méthodes, y compris la méthode des flux de trésorerie actualisés et les modèles d'évaluation des options et fait des hypothèses sur la juste valeur des instruments financiers qui sont principalement basées sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

Des jugements actuariels sont établis afin d'anticiper des événements futurs et sont utilisés dans l'évolution des plans de pension et d'autres avantages et frais postérieurs à l'emploi. Ces facteurs comprennent des hypothèses quant aux taux d'intérêt, les retours attendus sur les investissements des actifs des plans, le taux d'évolution des coûts médicaux, les taux d'augmentation des rémunérations futures, le taux de roulement et l'espérance de vie.

Les jugements faits par le management dans le cadre de l'application des IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations, présentant un risque important d'entraîner des ajustements significatifs au cours de l'année suivante, sont renseignés dans les annexes ci-après.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés, les jugements significatifs effectués par le management afin d'appliquer les principes comptables de l'entreprise et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux et celles décrits dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, sauf pour la reconnaissance d'une réduction résultant de la modification de certains plans de pensions et de soins de santé postérieurs à l'emploi dans le cadre de l'intégration d'Anheuser-Busch. L'effet de ces changements a été estimé par les actuaires et ont conduit à une augmentation du bénéfice d'exploitation et du profit de 240m d'USD et de 147m d'USD, respectivement.

5. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée par secteurs géographiques, conformément aux informations disponibles et évaluées régulièrement par les "chief operating decision maker". AB InBev exploite ses activités à travers sept zones. Le management des entreprises régionales et d'exploitation est responsable de la gestion de la performance, de la gestion des risques sous-jacents, et de l'efficacité des opérations. En interne, AB InBev utilise des indicateurs de performance tels que le bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé) et l'EBITDA normalisé comme mesures de performance du segment et afin de prendre des décisions concernant l'allocation des ressources. Ces mesures sont réconciliées au bénéfice du segment dans les tableaux présentés.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin (31 décembre 2008) pour les comparatives du bilan)
Millions d'USD, excepté les volumes (millions d'hl)

	Amérique du Nord		Amérique latine Nord		Amérique latine Sud		Europe de l'Ouest		Europe centrale et de l'Est		Asie-Pacifique		Activités d'exportation et sociétés holding		Consolidé	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Volume.....	69	6	50	47	16	16	16	17	21	23	26	17	2	2	200	128
Produits	7 871	1 122	3 111	3 731	883	812	2 049	2 427	1 222	1 576	1 074	685	1 487	210	17 698	10 563
Coûts des ventes	(3 785)	(363)	(986)	(1 301)	(351)	(344)	(922)	(1 141)	(584)	(799)	(571)	(361)	(1 191)	(156)	(8 390)	(4 465)
Frais de distribution.....	(398)	(212)	(323)	(437)	(78)	(65)	(228)	(310)	(122)	(203)	(76)	(46)	(51)	(23)	(1 276)	(1 296)
Frais commerciaux et de marketing.....	(793)	(144)	(414)	(415)	(77)	(91)	(379)	(508)	(226)	(328)	(256)	(162)	(126)	(45)	(2 271)	(1 694)
Frais administratifs.....	(297)	(59)	(232)	(223)	(34)	(28)	(182)	(186)	(88)	(79)	(77)	(46)	(180)	(109)	(1 090)	(730)
Autres produits / (charges) d'exploitation.....	73	(3)	90	101	(2)	5	(52)	(101)	(62)	(77)	7	(2)	297	261	350	184
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé)	2 672	342	1 247	1 456	342	288	285	181	140	89	100	68	236	138	5 021	2 562
Eléments non-récurrents (voir annexe 7)	45	(2)	98	(2)	(6)	(1)	(62)	(49)	(1)	-	(15)	(2)	(153)	2	(93)	(54)
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	2 717	340	1 345	1 454	335	287	223	132	139	89	86	66	83	140	4 928	2 508
Résultat financier net.....	(289)	(30)	(204)	(276)	(33)	(45)	(115)	(253)	(24)	(33)	(8)	(5)	(1 320)	129	(1 993)	(513)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	228	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	1	228	3
Bénéfice avant impôts.....	2 656	310	1 142	1 178	302	245	108	(121)	115	56	78	61	(1 237)	269	3 163	1 998
Charge d'impôt.....	(982)	(100)	(153)	(124)	(82)	(74)	11	14	(21)	(24)	(40)	(29)	446	104	(820)	(232)
Bénéfice	1 674	210	989	1 054	220	171	119	(107)	94	33	38	32	(791)	373	2 343	1 766
EBITDA normalisé	3 137	402	1 440	1 673	412	351	469	419	291	255	205	141	429	156	6 383	3 397
Eléments non-récurrents.....	45	(2)	98	(2)	(6)	(1)	(62)	(49)	(1)	-	(15)	(2)	(153)	2	(93)	(54)
Charges de dépréciation et d'amortissements ..	(465)	(60)	(193)	(217)	(70)	(62)	(185)	(238)	(151)	(166)	(105)	(74)	(193)	(19)	(1 362)	(835)
Charges financières nettes	(289)	(30)	(204)	(276)	(33)	(45)	(115)	(253)	(24)	(33)	(8)	(5)	(1 320)	129	(1 993)	(513)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	228	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	1	228	3
Impôts sur le résultat	(982)	(100)	(153)	(124)	(82)	(74)	11	14	(21)	(24)	(40)	(29)	446	104	(820)	(232)
Bénéfice	1 674	210	989	1 054	220	171	119	(107)	94	33	38	32	(791)	373	2 343	1 766
Marge EBITDA (normalisé) in %.....	39,9%	35,8%	46,3%	44,8%	46,6%	43,2%	22,9%	17,3%	23,8%	16,2%	19,1%	20,6%	-	-	36,1%	32,2%
Actifs sectoriels.....	71 815	69 633	14 240	12 052	3 754	3 841	6 301	6 169	3 736	3 804	4 501	5 344	7 181	8 210	111 528	109 053
Eliminations intersectorielles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 473)	(1 308)
Actifs non alloués	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 644	5 415
Total de l'actif															117 699	113 160
Passifs sectoriels.....	6 331	6 075	2 663	2 470	942	763	2 756	2 577	937	722	1 357	1 108	2 060	1 389	17 046	15 104
Eliminations intersectorielles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 473)	(1 308)
Passifs non alloués	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	103 126	99 364
Total du passif															117 699	113 160

6. ACQUISITIONS ET CESSIIONS DE FILIALES

Le tableau ci-dessous résume l'impact des acquisitions et cessions sur la situation financière d'AB InBev:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2009 Acquisitions	2009 Cessions	2008 Acquisitions	2008 Cessions
Actifs non-courants				
Immobilisations corporelles	15	-	-	-
Immobilisations incorporelles	12	-	9	-
Actifs d'impôts différés	-	(1)	-	-
Actifs courants				
Participations dans des entreprises mises en équivalence	(12)	-	-	-
Stocks	4	(1)	-	-
Créances commerciales et autres créances	4	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	(5)	-	-
Actifs détenus en vue de la vente	-	(42)	-	-
Dettes non-courantes				
Emprunts portant intérêts	(2)	-	-	-
Avantages au personnel	(1)	-	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	-	-	-	-
Provisions	(1)	-	-	-
Passifs d'impôt différé	(1)	-	-	-
Dettes courantes				
Emprunts portant intérêts	-	4	-	-
Impôts sur le résultat à payer	(2)	-	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	(12)	3	-	-
Passifs détenus en vue de la vente	-	42	-	-
Actifs et passifs nets identifiables	10	-	9	-
Perte/(gain) sur les cessions	-	(1)	-	-
Goodwill sur les acquisitions	17	-	67	-
Trésorerie nette reçue des cessions de l'année passée	-	-	-	(6)
Trésorerie nette payée des acquisitions de l'année passée	508	-	-	-
Contreparties payées/(reçues) en trésorerie	535	(1)	76	(6)
Trésorerie (acquise)/cédée	(6)	5	-	-
Flux nets de trésorerie sortants/(entrants)	529	4	76	(6)

Les transactions principales suivantes ont eu lieu dans les six premiers mois de 2009:

- En mars 2009, la société a acquis Corporacion Boliviano de Bebidas pour une contrepartie totale en espèces de 27m d'USD. Les montants comptabilisés à la date d'acquisition pour chaque classe d'actif et de passif de la société sont inclus dans la colonne '2009 Acquisitions' du tableau ci-dessus. Les coûts directement attribuables à l'acquisition étaient inférieurs à 1m d'USD. Le goodwill comptabilisé sur cette transaction s'élève à 9m d'USD.
- La société a également acquis des distributeurs locaux. Comme ces distributeurs sont immédiatement intégrés dans les opérations AB InBev, il n'y a pas de rapportage séparé sur leurs contributions au bénéfice d'AB InBev. Le goodwill comptabilisé sur ces transactions s'est élevé à 8m d'USD.
- La trésorerie nette payée des acquisitions de l'année passée de 508m d'USD reflète principalement l'acquittement de la considération à payer aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch, qui n'avaient pas encore réclamé les produits à la fin de l'année 2008, ainsi que l'acquittement des frais de l'opération liés à l'acquisition d'Anheuser-Busch. La société est encore en train de finaliser l'allocation du prix d'acquisition aux éléments individuels de l'actif et du passif suivant les principes de l'IFRS 3. La conclusion de cette répartition du prix d'acquisition sera finalisée en novembre 2009 et pourrait résulter dans un ajustement de la valeur comptable des actifs et passifs enregistrés d'Anheuser-Busch et la détermination de tout montant résiduel qui sera alloué au goodwill.
- La vente de notre réseau de distribution intégré en France (Cafeln) a été clôturée au premier semestre de 2009. Les montants décomptabilisés à la date de vente pour chaque catégorie de leurs actifs et passifs représentent les principaux mouvements de la colonne 'Cessions 2009' de la table ci-dessus.

7. ÉLÉMENTS NON-RÉCURRENTS

IAS 1 *Présentation des états financiers* exige que les éléments de revenu et de dépenses matériels soient publiés séparément. Les éléments non récurrents sont des éléments qui, dans le jugement de la direction, doivent être communiqués en vertu de leur importance ou de leur incidence afin que l'utilisateur obtienne une bonne compréhension de l'information financière. La société estime que ces éléments sont significatifs, et, en conséquence, la direction les a exclu de la performance sectorielle comme indiqué dans la note 5 *Information sectorielle*.

Les éléments non-récurrents compris dans le compte de résultats sont les suivants:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2009	2008
Résultat d'exploitation avant éléments non-récurrents	5 021	2 562
Restructuration (pertes de dépréciations inclus)	(140)	(48)
Cession d'activités et d'actifs.....	47	(6)
Résultat d'exploitation	4 928	2 508

Les charges non-récurrentes de restructuration pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2009 s'élèvent à 140m d'USD. Ces charges sont principalement dues à l'intégration d'Anheuser-Busch, aux alignements organisationnels et à la sous-traitance d'activités en Europe de l'Ouest et en Asie-Pacifique. Ces changements visent à éliminer les doubles emplois, ainsi que les procédures et activités similaires, tant entre les fonctions qu'entre les zones. Les coûts non récurrents encourus suite à cette série de décisions nous donneront une base de coûts plus bas. En outre, la société pourra à l'avenir se concentrer sur les activités de base d'AB InBev, sur le processus décisionnel plus rapide ainsi que bénéficier d'une amélioration de l'efficacité, du service et de la qualité au sein de la société.

La cession d'activités et vente d'actifs de 47m d'USD en 2009 représentent principalement la vente d'actifs d'InBev USA LLC (aussi opérant sous le nom de Labatt USA) à une filiale de KPS Capital Partners, LP.

Les éléments non-récurrents de restructuration de 48m d'USD en 2008 résultent principalement des alignements organisationnels et de la sous-traitance d'activités en Europe de l'Ouest.

Tous les montants ci-dessus sont avant impôts sur le résultat. Les éléments non-récurrents au 30 juin 2009 ont augmenté l'impôt sur le résultat de 6m d'USD tandis que les éléments non-récurrents de 2008 avaient, au 30 juin, diminué l'impôt sur le résultat de (13)m d'USD.

8. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

PRIS EN RESULTATS

CHARGES FINANCIÈRES

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2009	2008
Charges d'intérêt.....	(1 785)	(498)
Capitalisation des coûts d'emprunt	1	-
Accroissement de la valeur temps des charges relatives aux obligations futures	(208)	(10)
Charges sur des éléments couverts ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture	(113)	(21)
Charges liés à l'inefficacité des couvertures	(67)	-
Imposition des transactions financières	(11)	(18)
Pertes de change nettes	-	(58)
Autres, y compris les frais bancaires	(56)	(26)
	(2 239)	(631)

L'augmentation des charges financières s'explique principalement par les charges d'intérêt sur les dettes existantes d'Anheuser-Busch, les charges d'intérêt sur la dette senior pour financer l'acquisition et l'amortissement des frais de mise en place payés sur la dette senior. Les charges d'accroissement sont liées à l'amortissement des frais de mise en place de la dette senior et de l'amortissement de la répartition du prix d'achat sur la dette d'Anheuser-Busch à la date de l'acquisition.

Les pertes sur les instruments de couverture ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture sont liés aux ajustements de la juste valeur par le biais du compte de résultats sur les swaps liés à un placement privé aux États-Unis et à la reconnaissance du différentiel d'intérêt dans le compte de résultats sur les swaps de change.

Les charges liées à l'inefficacité des couvertures sont dues aux couvertures des matières premières dans AmBev Brésil et Anheuser-Busch.

PRODUITS FINANCIERS

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2009	2008
Produits d'intérêt.....	53	58
Produits liés aux instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture	108	47
Produits liés aux instruments financiers non-dérivés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-	1
Profits de change nets.....	73	-
Autres produits financiers	12	12
	246	118

L'augmentation des profits de change nets s'explique principalement par les profits de change réalisés et non réalisés sur les actifs en USD dans les sociétés holding, suivant l'émission d'obligations en EUR, CHF et en GBP, qui ont immédiatement été converties en USD. Ces actifs en USD sont détenus temporairement sur des comptes bancaires de tiers et utilisés pour les remboursements de la dette senior.

9. IMPOTS SUR LE RÉSULTAT

Les impôts sur le résultat comptabilisés en compte de résultats peuvent être détaillés de la manière suivante:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2009	2008
Charges d'impôts courants.....	(1 004)	(353)
(Charges)/produits d'impôts différés	184	121
Total de la charge d'impôts reprise au compte de résultats.....	(820)	(232)

Le rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux moyen d'impôt peut être résumé de la manière suivante:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2009	2008
Bénéfice avant impôts	3 163	1 998
Moins quote-part dans le résultat des entreprises associées.....	(228)	(3)
Bénéfice avant impôts et avant quote-part dans le résultat des entreprises associées.....	2 935	1 995
Ajustements de la base taxable		
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles non déductibles.....	1	3
Charges non déductibles fiscalement.....	332	163
Dividendes intra-groupe taxables	9	-
Produits financiers et autres produits non taxables	(186)	(64)
	3 091	2 097
Taux moyen d'impôts	35,4%	32,1%
Impôts au taux moyen nominal	(1 094)	(673)
Ajustements des charges d'impôts		
Utilisation des pertes fiscales non reconnues précédemment.....	7	135
Réduction de valeur d'actifs d'impôt différé sur pertes fiscales et pertes de l'exercice en cours pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé.....	(124)	(26)
Compléments/(reprises) de provisions des exercices précédents	31	1
Crédit d'impôts.....	333	328
Crédit d'impôts émanant de status fiscaux spéciaux.....	80	73
Changement des taux d'impôt.....	(1)	-
Précomptes.....	(39)	(46)
Autres ajustements d'impôts	(13)	(24)
	(820)	(232)
Taux d'impôt effectif	27,9%	11,6%

L'augmentation du taux moyen d'impôt de 32,1% au premier semestre de 2008 à 35,4% au premier semestre de 2009 s'explique principalement par la taxation à un taux marginal d'approximativement 40% des résultats d'Anheuser-Busch. En outre, les dépenses non-déductibles ont augmenté de 163m d'USD en 2008 à 332m d'USD en 2009. L'augmentation des charges non déductibles fiscalement est principalement liée aux charges financières non déductibles et aux pertes de changes réalisées sur les emprunts intragroupes.

Les impôts totaux sur le bénéfice s'élèvent à 820m d'USD pour le premier semestre de 2009 ou 27,9% du bénéfice avant impôts et quote-part dans le résultat des entreprises associées, comparé à 232m d'USD en 2008, ou 11,6%. Cette augmentation résulte principalement de la taxation à un taux marginal d'approximativement 40% des résultats d'Anheuser-Busch et des profits plus élevés d'AmBev Brazil qui ont été taxés à un taux marginal de 34%. Par ailleurs, la société continue à bénéficier au Brésil de l'effet d'intérêt sur les versements en capital et de goodwill déductible fiscalement lié à la fusion entre AB InBev Holding Brazil et AmBev en juillet 2005 et l'acquisition de Quinsa au mois d'août 2006.

Les impôts sur le résultat étaient imputés directement sur les capitaux propres comme suit:

Million USD	2009			2008		
	Avant impôts	Crédits (charges) d'impôts	Après impôts	Avant impôts	Crédits (charges) d'impôts	Après impôts
Ecarts de change sur la conversion des opérations à l'étranger (crédits/(charges))	1 465	-	1 465	891	-	891
Impôts sur couvertures de flux de trésorerie	701	(143)	558	(2)	1	(1)
Impôts sur les écarts actuariels	(3)	1	(2)	-	-	-
Autre revenu compréhensif	2 163	(142)	2 021	889	1	890

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Millions d'USD	30 juin 2009					31 décembre 2008
	Terrains et constructions	Installations et équipements	Mobilier et agencements	En construction	Total	Total
Coûts d'acquisition						
Solde au terme de l'exercice précédent	9 025	17 122	3 547	1 201	30 895	21 830
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	226	696	160	26	1 108	(3 521)
Acquisitions	18	156	62	361	597	2 380
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	10	4	1	-	15	11 143
Cessions	(19)	(179)	(152)	(1)	(351)	(656)
Cessions via la vente de filiales	-	-	(1)	-	(1)	(3)
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif	(52)	102	(312)	(715)	(977)	(301)
Autres mouvements	-	3	1	10	14	23
Solde au terme de la période	9 208	17 904	3 306	882	31 300	30 895
Amortissements et dépréciations						
Solde au terme de l'exercice précédent	(1 852)	(7 254)	(2 115)	-	(11 221)	(12 071)
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	(104)	(447)	(110)	-	(661)	1 896
Cessions	10	147	136	-	293	529
Cessions via la vente de filiales	-	-	1	-	1	-
Dépréciations	(212)	(823)	(174)	-	(1 209)	(1 677)
Amortissements	-	(29)	(2)	-	(31)	(76)
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif	116	404	(56)	-	464	203
Autres mouvements	-	-	1	-	1	(25)
Solde au terme de la période	(2 042)	(8 002)	(2 319)	-	(12 363)	(11 221)
Valeur nette comptable						
au 31 décembre 2008	7 173	9 868	1 432	1 201	19 674	19 674
au 30 juin 2009	7 166	9 902	987	882	18 937	-

Le transfert vers d'autres catégories d'actifs concerne principalement la présentation distincte dans le bilan des immobilisations corporelles détenues en vue de la vente suite à l'adoption de l'IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

11. GOODWILL

Au Millions d'USD	30 juin 2009	31 décembre 2008
Coûts d'acquisition		
Solde au terme de l'exercice précédent	49 563	20 365
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	1 598	(3 823)
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	17	32 320
Transferts vers actifs détenus en vue de la vente	(780)	-
Achats d'intérêts minoritaires	-	708
Autres mouvements	-	(7)
Solde au terme de la période	50 398	49 563
Amortissements et dépréciations		
Solde au terme de l'exercice précédent	(7)	-
Dépréciations	-	(7)
Solde au terme de la période	(7)	(7)
Valeur nette comptable		
au 31 décembre 2008	49 556	49 556
au 30 juin 2009	50 391	-

Les acquisitions par voies de regroupements d'entreprises pendant les premiers six mois de 2009 représentent l'acquisition de différentes acquisitions locales – se référer à l'annexe 6 *Acquisitions et cessions des filiales*. Ces transactions ont résulté dans la comptabilisation d'un goodwill de 17m d'USD.

Avec la désignation de certaines entreprises comme des actifs détenus en vue de la vente, 780m d'USD de goodwill ont été transférés au poste "Actifs détenus en vue de la vente".

Les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu pendant l'année 2008 reflètent principalement l'acquisition d'Anheuser-Busch, qui a résulté dans la comptabilisation d'un goodwill de 32 235m d'USD. Les autres regroupements d'entreprises qui ont eu lieu au cours de 2008 sont l'acquisition de plusieurs distributeurs locaux à travers le monde, résultant dans la comptabilisation d'un goodwill de 85m d'USD.

AB InBev a augmenté sa participation dans AmBev de 61,01% à 61,75% par le rachat d'actions propres par AmBev en 2008. AB InBev a par ailleurs procédé en 2008 au rachat des intérêts minoritaires dans AB InBev Shiliang (Zhejiang) Brewery et à l'acquisition d'intérêts minoritaires dans Quinsa suite à la clôture de l'offre volontaire faite par AmBev. Suite à cette offre volontaire l'intérêt économique de AmBev dans Quinsa a augmenté pour atteindre 99,83%. Ces transactions faites pour un montant total de 853 m d'USD ont entraîné une augmentation de goodwill de 708 m d'USD. Comme ces filiales étaient déjà entièrement consolidées, ces acquisitions n'ont pas eu d'impact sur le bénéfice d'AB InBev, mais ont réduit les intérêts minoritaires et ont donc influencé le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev. AB InBev n'a pas effectué de rachat d'actions pendant le premier semestre de 2009.

Le test annuel de dépréciation du goodwill d'AB InBev est effectué annuellement au quatrième trimestre de l'année.

12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au	30 juin 2009					31 décembre 2008
	Droits de livraison et de					
Millions d'USD	Marques	distribution	Software	Autres	Total	Total
Coûts d'acquisition						
Solde au terme de l'exercice précédent	22 267	1 226	720	153	24 366	2 485
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	(31)	13	32	(1)	13	(184)
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	12	-	-	-	12	21 875
Autres acquisitions et dépenses	-	40	36	1	77	238
Cessions	-	(5)	(1)	-	(6)	(68)
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif	-	2	24	29	55	26
Autres mouvements	-	1	-	-	1	(6)
Solde au terme de la période	22 248	1 277	811	182	24 518	24 366
Amortissements et dépréciations						
Solde au terme de l'exercice précédent	-	(360)	(301)	(32)	(693)	(645)
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	-	(4)	(23)	-	(27)	66
Amortissements	-	(39)	(76)	(6)	(121)	(159)
Cessions	-	4	-	-	4	22
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif	-	13	(2)	2	13	14
Autres mouvements	-	-	-	-	-	9
Solde au terme de la période	-	(386)	(402)	(36)	(824)	(693)
Valeur nette comptable						
au 31 décembre 2008	22 267	866	419	121	23 673	23 673
au 30 juin 2009	22 248	891	409	146	23 694	-

AB InBev est le propriétaire de plusieurs des marques mondiales ayant le plus de valeur dans l'industrie de la bière. En conséquence, il est attendu que certaines marques et droits de distribution génèrent des flux de trésorerie positifs, aussi longtemps que l'entreprise détient ces marques et les droits de distribution. Etant donné l'historique de plus de 600 ans d'AB InBev, certaines marques et leurs droits de distribution sont supposés avoir une durée de vie indéterminée.

En avril 2009, AB InBev a acquis les droits de distribution de Budweiser au Paraguay, pour un montant de 24m d'USD. Ces droits ont été attribués une durée de vie indéterminée.

Les immobilisations incorporelles ayant des durées de vie indéterminées comprennent principalement les marques et les droits de distribution que la société rachète pour ses propres produits et sont testés annuellement au quatrième trimestre de l'année. Au 30 juin 2009, la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles s'élevait à 23 694m USD, (31 décembre 2008: 23 673m USD), dont 22 806m US dollar ont une durée d'utilité indéterminée (31 décembre 2008: 22 791m US dollar) et 888m US dollar ont une durée d'utilité déterminée (31 décembre 2008: 882m US dollar).

13. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au	30 juin 2009	31 décembre 2008
Millions d'USD		
Dépôts en banque à court terme	4 453	1 010
Comptes courants bancaires	1 868	1 912
Caisse	18	14
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 339	2 936
Découverts bancaires	(150)	(765)
	6 189	2 171

Le solde de trésorerie au 30 juin 2009 comprend les liquidités restreintes pour un montant de 96m d'USD. Ceci reflète principalement la considération restant à payer aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch qui n'ont pas encore réclamé leur dû. La dette y afférant est reconnue comme une considération différée sur les acquisitions.

14. ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au Millions d'USD	30 juin 2009	31 décembre 2008
Actifs détenus en vue de la vente	1 811	51
Passifs détenus en vue de la vente.....	246	-
	1 565	51

L'augmentation des actifs et des passifs détenus en vue de la vente au 30 juin 2009 résulte principalement du reclassement des actifs et passifs identifiables de notre filiale coréenne et de quatre usines de fabrication de canettes de boissons et de couvercles en métal de la filiale américaine d'AB InBev, spécialisé dans les emballages métalliques, conformément aux normes IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. La cession de ces actifs devrait se produire en 2009. Aucun gain et perte à l'égard de ces actifs n'est reconnu dans les six premiers mois de 2009. Le montant total des autres revenus compréhensifs comptabilisé dans les capitaux propres est relatif à ces actifs détenus en vue de la vente s'élève à (97)m d'USD au 30 juin 2009.

Les actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2008 comprennent 51m d'USD des terrains et des constructions, principalement au Brésil et aux Etats-Unis.

15. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET RÉSULTAT PAR ACTION

SITUATION DU CAPITAL

Les tableaux ci-dessous résument les changements dans le capital émis et des actions de trésorerie pendant les six premiers mois de 2009:

CAPITAL SOUSCRIT	Millions d'USD	Millions d'actions
Au terme de l'exercice précédent.....	1 730	1 602
Changements au cours de la période.....	1	1
	1 731	1 603

ACTIONS DE TRÉSORERIE	Millions d'USD	Millions d'actions
Au terme de l'exercice précédent.....	997	20,6
Changements au cours de la période.....	(32)	(0,7)
	965	19,9

DIVIDENDES

Un dividende de 0,28 EUR par action relatif à l'exercice se terminant le 31 décembre 2008 et qui s'élève à 659m d'USD a été déclaré en avril 2009 (2008: 2 012m d'USD)

RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est basé sur le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev de 1 787m d'USD (1 207m d'USD pour le premier semestre de 2008) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires en circulation au le premier semestre, calculée comme suit:

Millions d'actions	30 juin 2009	30 juin 2008 ajusté ¹
Actions émises au 1 ^{er} janvier, moins les actions de trésorerie	1 582	969
Impact des actions émises / programme de rachat d'actions	-	(9)
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 30 juin	1 582	960

Le calcul du résultat dilué par action est basé sur le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev de 1 787m d'USD (1 207m d'USD pour les six premiers mois de 2008) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires diluées en circulation pendant les six premiers mois, calculée comme suit:

Millions d'actions	30 juin 2009	30 juin 2008 ajusté ¹
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 30 juin	1 582	960
Impact des options d'achat d'actions et warrants	8	3
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées au 30 juin	1 590	963

¹ En accord avec IAS33, les données historiques par action ont été ajustées par un ratio d'ajustement de 0,6252 suite à l'augmentation du capital en décembre 2008.

Le calcul du résultat par action hors éléments non-récurrents est basé sur le bénéfice hors éléments non-récurrents attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev, calculé comme suit:

Millions d'USD	30 juin 2009	30 juin 2008
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	1 787	1 207
Eléments non-récurrents, après impôts, attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	131	40
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev.....	1 918	1 247

Le tableau ci-dessous reprend le calcul de notre bénéfice par action (BPA):

Millions d'USD	30 juin 2009	30 juin 2008 ajusté ¹
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	1 787	1 207
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires	1 582	960
Bénéfice de base par action	1,13	1,26
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	1 918	1 247
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires	1 582	960
BPA hors éléments non-récurrents	1,21	1,30
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	1 787	1 207
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluée)	1 590	963
Bénéfice dilué par action	1,12	1,25
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	1 918	1 247
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluée)	1 590	963
BPA hors éléments non-récurrents, dilué.....	1,21	1,29

Afin de calculer l'effet dilutif des options, la valeur moyenne de marché des actions est basée sur les prix des actions pour la période durant laquelle les options étaient en circulation. 12m d'options ne sont pas incorporées dans le calcul de l'effet dilutif étant donné que ces options sont anti-dilutives.

16. EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS

DETTES À LONG TERME			
Millions d'USD	30 juin 2009	31 décembre 2008	
Emprunts bancaires garantis	100	57	
Emprunts bancaires non garantis.....	33 734	39 830	
Obligations émises non garanties.....	21 573	7 912	
Autres emprunts garantis.....	6	7	
Autres emprunts non garantis	204	170	
Dettes de contrats de location-financement.....	46	49	
	55 663	48 025	
DETTES À COURT TERME			
Millions d'USD	30 juin 2009	31 décembre 2008	
Emprunts bancaires garantis	218	50	
Emprunts bancaires non garantis.....	2 599	10 723	
Obligations émises non garanties.....	1 054	520	
Autres emprunts non garantis	4	4	
Dettes de contrats de location-financement.....	5	4	
	3 880	11 301	

Les emprunts portant intérêts à court et à long terme s'élèvent à 59 543m d'USD en juin 2009, comparé à 59 326m d'USD en fin d'exercice de 2008.

La dette nette financière d'AB InBev a diminué de 56 661m d'USD en décembre 2008 à 53 136m d'USD en juin 2009. La dette nette financière est définie comme les emprunts portant intérêts à long terme et à court terme et les découverts bancaires moins les titres d'emprunt et la trésorerie. La dette financière nette est un indicateur de la performance financière qui est utilisé par notre direction afin de signaler les changements dans la position globale de liquidité de l'entité. L'entreprise croit que la dette financière nette est significative pour les investisseurs puisque c'est une des mesures primaires que la direction utilise en examinant le progrès vers le désendettement.

Le tableau suivant fournit la réconciliation de notre dette financière nette à partir des dates indiquées:

Millions d'USD	30 juin 2009	31 décembre 2008
Emprunts portant intérêts non-courants	55 663	48 025
Emprunts portant intérêts courants	3 880	11 301
	59 543	59 326
Découverts bancaires	150	765
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	(6 339)	(2 936)
Emprunts portant intérêt alloués (inclus dans Créances commerciales et autres créances).....	(91)	(97)
Titres d'emprunt (inclus dans Placements)	(127)	(397)
Dette nette	53 136	56 661

Hormis l'impact des résultats d'exploitation après dépenses d'investissement, la dette financière nette a été impactée par le paiement de dividendes aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev (559m d'USD); par le paiement de dividendes aux porteurs des intérêts minoritaires d'AmBev (94m d'USD); par le paiement aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch et les frais de l'opération (508m d'USD); par les produits nets suite à la vente de Tsingtao (901m d'USD) et par l'impact des changements de taux de changes des monnaies étrangères (640m d'USD).

Afin de financer l'acquisition d'Anheuser-Busch, AB InBev a conclu des accords de financement, notamment une convention de dette senior de 45 milliards d'USD et une convention de crédit relais de 9,8 milliards d'USD, pour lui permettre de réaliser l'acquisition, y compris le paiement de 52,5 milliards d'USD aux actionnaires d'Anheuser-Busch, le refinancement d'une partie de l'endettement d'Anheuser-Busch, le paiement de toutes les frais de l'opération, des honoraires et des dépenses, ainsi que des intérêts dus mais impayés à verser pour l'en-cours des dettes d'Anheuser-Busch, qui ensemble s'élevaient à environ 54,8 milliards d'USD.

Le 18 décembre 2008, AB InBev a remboursé la dette contractée du crédit relais avec le produit de l'émission des droits et le produit reçu par AB InBev de la pré-couverture des risques liés au change EUR-USD relatif à l'émission des droits.

Au 30 Juin 2009, l'encours de la dette de nos 45 milliards d'USD de la dette senior (dont 44 milliards d'USD ont été retirés effectivement) conclu dans le cadre de l'acquisition d'Anheuser-Busch a été réduit à 31,4 milliards d'USD. AB InBev a refinancé la dette encourue dans le cadre de la dette senior avec la trésorerie générée par ses opérations, avec le produit des cessions et avec le produit des offres du marché des capitaux d'emprunt suivants:

- Le 12 Janvier 2009, nous avons émis trois séries d'obligations d'un montant total principal de 5,0 milliards d'USD, constituées d'obligations d'un montant total en principal de 1,25 milliards d'USD venant à échéance en 2014, d'obligations d'un montant total en principal de 2,5 milliards d'USD venant à échéance en 2019 et d'obligations d'un montant total en principal de 1,25 milliards d'USD venant à échéance en 2039. Les obligations portent intérêt à concurrence d'un taux annuel de 7,20%, 7,75% et 8,20% respectivement. Le produit net de l'offre d'obligations en janvier a été utilisé pour rembourser les 5,0 milliards d'USD de la dette senior.
- Dans le premier semestre de 2009, nous avons complété l'émission de huit séries d'obligations, constituée d'obligations d'un montant total en principal de 750m d'EUR venant à échéance en 2013, d'obligations d'un montant total en principal de 750m d'EUR venant à échéance en 2014, d'obligations d'un montant total en principal de 600m d'EUR venant à échéance en 2017, d'obligations d'un montant total en principal de 550m livres sterling venant à échéance en 2024, d'obligations d'un montant total en principal de 600m de francs suisses venant à échéance en 2014, d'obligations d'un montant total en principal de 250m d'EUR venant à échéance en juin 2015 et d'obligations d'un montant total en principal de 750m livres sterling venant à échéance en juin 2017. Les obligations portent intérêt à concurrence d'un taux annuel de 7,375%, 6,57%, 8,625%, 9,75%, 4,5%, 5,75% et 6,5% respectivement, et nous avons complété l'émission d'obligations d'un montant total en principal de 50m d'EUR venant à échéance en 2014, portant intérêt à concurrence d'un taux variable de 3 mois EURIBOR plus 3,90%. Le produit net des émissions a été utilisé pour rembourser environ 2,5 milliards d'USD de la dette senior et 1,1 milliards d'USD pour d'autres endettements à court terme.
- Le 14 Mai 2009, nous avons émis trois séries d'obligations d'un montant total en principal de 3,0 milliards d'USD, constituées d'obligations d'un montant total en principal de 1,55 milliards d'USD venant à échéance en 2014, d'obligations d'un montant total en principal de 1,0 milliards d'USD venant à échéance en 2019 et d'obligations d'un montant total en principal de 0,450 d'USD venant à échéance en 2039. Les obligations portent intérêt à concurrence d'un taux annuel de 5,375%, 6,875% et de 8,0%, respectivement. Le produit net de l'émission de mai a été utilisé pour rembourser environ 3 milliards d'USD de la dette senior.

Dès le 30 juin 2009, les dates d'échéances de notre dette à payer étaient comme suit:

ÉCHÉANCIER DE REMBOURSEMENT						
DES DETTES AU 30 JUIN 2009						
Millions d'USD	Total	1 an ou moins	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires garantis	318	218	61	20	12	7
Emprunts bancaires non garantis	36 333	2 599	5 814	13 573	14 172	175
Obligations émises non garanties.....	22 627	1 054	474	989	5 709	14 401
Autres emprunts garantis.....	6	-	-	-	6	-
Autres emprunts non garantis	208	4	26	91	22	65
Dettes de contrats de location-financement	51	5	5	4	2	35
	59 543	3 880	6 380	14 677	19 923	14 683

17. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Différents programmes d'options sur action permettent aux cadres supérieurs et aux membres du Conseil d'Administration d'acquérir des actions d'AB InBev ou d'AmBev. La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est estimée à la date d'attribution, en utilisant le modèle binomial Hull, modifié afin de refléter les dispositions de IFRS 2 *Paiements fondés sur des actions* qui exige que les hypothèses prises en compte en cas de renonciation avant la fin de la période d'acquisition des droits ne peuvent pas influencer la juste valeur de l'option.

La juste valeur des options attribuées est comptabilisée tout au long de la période d'acquisition des droits. Les options attribuées durant le second trimestre de 2009 et relatives aux plans de bonus seront acquises à une date unique après 5 ans. AB InBev a attribué un total de 0,4m de ces options, représentant une juste valeur d'approximativement 5,9m d'USD. De plus, 1,1m d'options ont été attribuées aux membres du conseil d'administration. Ces options sont graduellement acquises sur une période de 3 ans (un tiers au 1^{er} janvier 2011, un tiers au 1^{er} janvier 2012 et un tiers au 1^{er} janvier 2013) et représentent une juste valeur d'approximativement 16,3m d'USD.

La société a octroyé le 25 novembre 2008 des options additionnelles à un petit nombre de cadres supérieurs. AB InBev pense que les cadres sélectionnés contribueront à réaliser une bonne intégration d'Anheuser-Busch Companies, Inc., et d'AB InBev, ce qui sera la base d'un désendettement rapide de la société. Le nombre d'options attribuées est de 28,4m ce qui représente une juste valeur d'approximativement 233m d'USD.

La société a également octroyé 5,9m d'options ayant une juste valeur de 53m d'USD suite à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires d'AB InBev et 5,0m d'options d'une juste valeur de 47m d'USD à près de 50 cadres.

La moyenne pondérée de la juste valeur des options et les hypothèses utilisées en application du modèle d'évaluation pour l'attribution d'options d'AB InBev pour 2009 sont comme suit:

Montants en USD sauf indication contraire ¹	Six mois se terminant le	Exercice se terminant le 31 décembre	
	30 juin 2009	2008	2007
Juste valeur des options sur action et warrants attribués	13,33	38,17	31,15
Cours de l'action	25,36	90,58	77,59
Prix d'exercice	18,25	86,62	72,53
Volatilité attendue.....	34%	24%	20%
Dividendes attendus.....	0,76%	0,16%	0,16%
Taux d'intérêt sans risque	3,49%	4,47%	4,47%

Vu que la période d'acceptation des options est de deux mois, la juste valeur a été déterminée comme la moyenne des justes valeurs calculée par semaine durant les deux mois pendant lesquelles l'offre était en vigueur.

La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique calculée à partir des données historiques des derniers 1 410 jours. Le modèle binomial de Hull prend pour hypothèse que tous les employés exerceraient leurs options immédiatement si le prix de l'action d'AB InBev était 2,5 fois supérieur au prix d'exercice. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer une durée unique de vie attendue de l'option.

Le nombre total des options en circulation a évolué comme suit:

Millions d'options et warrants	Six mois se terminant le	Exercice se terminant le 31 décembre	
	30 juin 2009	2008	2007
Option et warrants en circulation au 1 ^{er} janvier.....	8,8	6,3	7,6
Options et warrants émis au cours de la période	35,9	1,1	1,0
Options et warrants exercés au cours de la période.....	(0,8)	(1,2)	(1,6)
Options et warrants annulés au cours de la période.....	(0,3)	(0,4)	(0,7)
Options et warrants additionnels accordés à la suite de l'émission des droits de décembre 2008	-	3,0	-
Options en circulation à la fin de la période	43,6	8,8	6,3

Suite à l'émission des droits qui a eu lieu en novembre 2008, le prix d'exercice et le nombre d'options ont été ajusté conformément à la méthode des ratios proposée par Euronext-Liffe pour compenser l'effet dilutif de l'émission des droits. Le ratio d'ajustement s'élève à 0,6252. Le prix d'exercice des options après ajustement est égal au prix d'origine multiplié par le ratio d'ajustement. Le nombre d'options après ajustement est égal au nombre d'origine divisé par le ratio d'ajustement. Par conséquent, 3m d'options additionnelles ont été attribuées aux employés au quatrième trimestre 2008 pour compenser l'effet dilutif de l'émission des droits.

La fourchette des prix d'exercice des options en circulation se situe entre 10,29 d'USD et 82,42 d'USD, alors que la moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante est de 9,6 ans.

Des 43,6m d'options en circulation 3,9m options sont exerçables au 30 juin 2009.

¹ Les montants ont été convertis en USD au taux de clôture de la période y afférent.

Le prix d'exercice moyen pondéré des options est comme suit:

Montants en USD ¹	Six mois se terminant le	Exercice se terminant le 31 décembre	
	30 juin 2009	2008	30 juin 2009
Option et warrants en circulation au 1 ^{er} janvier.....	34,42	46,50	35,48
Attribué pendant la période (avant l'émission des droits)	18,16	76,92	79,38
Attribué pendant la période (facteur d'ajustement)	-	32,87	-
Annulé pendant la période	37,30	56,63	45,00
Exercé pendant la période.....	20,72	32,76	35,52
En circulation à la fin de la période.....	21,46	34,42	46,50
Exercable à la fin de la période	23,90	23,66	36,39

Pour les options d'action exercées durant 2009, le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice était de 30,72 d'USD.

Sous un plan équivalent d'acquisition des droits à une date unique après 5 ans, AmBev a émis 0,5m d'options pendant le deuxième trimestre de 2009, qui ont une juste valeur d'approximativement 27m d'USD. La juste valeur des options et hypothèses utilisées en application du modèle binominal d'évaluation des options pour l'attribution d'options d'AmBev en 2009 est comme suit:

Montants en USD sauf indication contraire ¹	Six mois se terminant le	Exercice se terminant le 31 décembre	
	30 juin 2009	2008	30 juin 2009
Juste valeur des options sur action attribuées.....	33,94	44,51	25,03
Cours de l'action	50,18	71,48	61,83
Prix d'exercice	49,95	71,48	61,83
Volatilité attendue.....	48%	33%	26%
Taux d'intérêt sans risque.....	11,8%	12,50%	10,60%

Les options AmBev bénéficient d'une protection pour dividende. En conséquence, le modèle d'évaluation des options tient compte d'un dividende attendu de 0%.

Pendant le second semestre de 2007, AmBev a effectué un regroupement d'actions avec un ratio 100:1, raison pour laquelle les chiffres de 2007 ont été ajustés.

Le nombre total des options AmBev en circulation a évolué comme suit:

Millions d'options	Six mois se terminant le	Exercice se terminant le 31 décembre	
	30 juin 2009	2008	30 juin 2009
Options en circulation au 1 ^{er} janvier	2,8	2,2	2,4
Options émises au cours de l'exercice.....	0,5	0,8	0,8
Options exercées au cours de l'exercice.....	-	(0,1)	(0,6)
Options annulées au cours de l'exercice.....	(0,2)	(0,1)	(0,4)
Options en circulation à la fin de la période	3,1	2,8	2,2

La fourchette des prix d'exercice des options en circulation se situe entre 27,43 d'USD et 66,70 d'USD, alors que la moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante est de 3,1 ans.

Des 3,1m d'options en circulation, 0,5m d'options sont exercables au 30 juin 2009.

Le prix d'exercice moyen pondéré des options est comme suit:

Montants en USD	Six mois se terminant le	Exercice se terminant le 31 décembre	
	30 juin 2009	2008	30 juin 2009
Options en circulation au 1 ^{er} janvier	50,02	49,21	30,54
Options émises au cours de l'exercice.....	50,18	57,42	61,45
Options annulées au cours de l'exercice.....	50,20	33,69	32,22
Options exercées au cours de l'exercice.....	29,58	40,62	35,95
Options en circulation à la fin de la période	50,34	42,07	49,21
Exercable à la fin de la période	29,62	23,62	28,60

Au cours du quatrième trimestre 2008, un nombre limité d'actionnaires d'AmBev qui font partie des cadres supérieurs d'AB InBev s'est vu offrir l'opportunité d'échanger leurs actions d'AmBev contre un nombre total de 0,9m d'actions AB InBev (2007: 1,8m - 2006: 1,5m) avec un escompte accordé de 16,7% conditionné au fait qu'ils restent en service pour une autre période de cinq ans. La juste valeur de la transaction s'élève à approximativement 11m d'USD (2007: 25m d'USD - 2006: 13m d'USD) et est prise en charge sur une période de cinq ans de services. Les justes valeurs des actions d'AmBev et d'AB InBev ont été calculées sur base du prix de marché. 19m d'USD de charges ont été comptabilisé dans le premier semestre de 2009, liés à l'accélération de l'acquisition des actions échangées pour un nombre limité d'employés.

Depuis 2005, les bonus attribués aux employés et au management de l'entreprise sont partiellement réglés en actions.

Les transactions de paiement fondé sur des actions décrites ci-dessus, aboutissent à une charge totale de 97m d'USD pour les premiers six mois de 2009, 62m d'USD pour l'année 2008 et 72m d'USD pour l'année 2007.

¹ Les montants ont été convertis en USD au taux de clôture de la période y afférent.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS – RISQUES DE MARCHÉ ET AUTRES RISQUES

Des changements dans les conditions du marché qui donnent lieu aux risques du marché incluent des changements des taux d'intérêt, des prix des matières premières et des cours des monnaies étrangères. Au 30 juin 2009, il n'y a eu aucun changement significatif aux informations données sur les risques de marché dans l'annexe 30 *Risques provenant d'instruments financiers* de nos états financiers annuels du 31 décembre 2008, sauf pour les opérations de swaps de change, contractées par AB InBev dans le but de couvrir le risque de conversion des produits des obligations en USD, tel que décrit dans l'annexe 16 *Emprunts portant intérêt*.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau ci-dessous représente les échéances contractuelles des dettes financières non-dérivées incluant les paiements d'intérêts et les actifs et passifs financiers dérivés:

Millions d'USD	30 juin 2009						
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non-dérivés							
Emprunts bancaires garantis	318	(357)	(236)	(68)	(25)	(19)	(9)
Emprunts bancaires non garantis	36 333	(40 805)	(3 768)	(7 023)	(14 431)	(15 376)	(207)
Obligations émises non garanties	22 627	(42 229)	(2 704)	(2 099)	(2 470)	(8 385)	(26 571)
Autres emprunts garantis	6	(9)	(1)	(1)	(1)	(6)	-
Autres emprunts non garantis	208	(220)	(7)	(33)	(94)	(24)	(62)
Dettes de contrats de location-financement	51	(128)	(6)	(12)	(7)	(6)	(97)
Découverts bancaires	150	(150)	(150)	-	-	-	-
Créances commerciales et autres créances	9 126	(9 147)	(8 649)	(376)	(24)	(7)	(91)
	68 819	(93 045)	(15 521)	(9 612)	(17 052)	(23 823)	(27 037)
Passifs financiers dérivés							
Dérivés des taux d'intérêt	2 127	(2 242)	(857)	(829)	(652)	102	(6)
Dérivés de change des monnaies étrangères	(230)	217	(14)	164	67	-	-
Dérivés des taux d'intérêt et de change des monnaies étrangères	266	(576)	(14)	(60)	(181)	(218)	(103)
Dérivés des matières premières	71	(73)	(99)	26	-	-	-
Autres dérivés	(1)	-	-	-	-	-	-
	2 233	(2 674)	(984)	(699)	(766)	(116)	(109)
Dont: liés directement aux couvertures de flux de trésorerie	1 456	(1 475)	(703)	(461)	(412)	101	-

19. PASSIFS EVENTUELS

Certaines filiales d'AmBev ont reçu des avis d'imposition pour un total de 4 804m de real brésiliens, en ce compris l'intérêt accru et les pénalités, relatifs à l'impôt des sociétés brésiliens sur les revenus générés en dehors du Brésil. En 2005 et 2008, AmBev fut officiellement notifié des décisions administratives de la Cour de Justice (Lower Court), reconnaissant qu'une partie substantielle de l'avis d'imposition mentionné ci-dessus n'était pas correcte. Ces décisions, dont certaines ont été contestées en appel, ramenaient le montant de ces avis d'imposition à 2 098m de real brésiliens (en ce compris des intérêts capitalisés et des pénalités). AmBev conteste la validité de ces avis d'imposition et envisage de défendre vigoureusement son cas. Aucune provision n'a été enregistrée en ce qui concerne ces avis d'imposition.

Certains détenteurs de warrants émis par AmBev en 1996 et venant à échéance en 2003 ont lancé des actions judiciaires afin de souscrire aux actions correspondantes pour une valeur inférieure au montant qu'AmBev considère établi au moment de l'échéance des warrants. Au cas où AmBev perdrait la totalité de ces actions en justice, l'émission de 5 536 919 actions préférentielles et de 1 376 344 actions ordinaires deviendrait nécessaire. AmBev recevrait en contrepartie des fonds substantiellement plus bas que la valeur actuelle du marché. Ceci pourrait engendrer une dilution d'environ 1% pour tous les actionnaires d'AmBev. Par ailleurs, les propriétaires de ces garanties exigent de recevoir les dividendes relatifs à ces actions depuis 2003 (environ 130m de real brésiliens, honoraires légaux non compris). AmBev conteste ces exigences et envisage de défendre vigoureusement son cas.

AmBev est, avec d'autres brasseurs brésiliens, partie à un procès dans le cadre duquel le bureau du Procureur Public Fédéral : (i) réclame un montant total de dommages et intérêts collectifs d'environ 2,8 milliards de réals brésiliens (dont environ 2,1 milliards de réals brésiliens alloués à Ambev); et (ii) demande que les défendeurs soient condamnés à affecter au traitement des dommages provoqués par l'alcool les mêmes montants que ceux qu'ils investiront à l'avenir dans la publicité. Le demandeur affirme que les campagnes publicitaires accroissent la consommation totale d'alcool et, par conséquent, les coûts de santé publique et de sécurité sociale, le nombre d'accidents de la route, la criminalité et la consommation prématurée par des mineurs. AmBev estime que la demande est dépourvue de fondement, se défendra vigoureusement dans le cadre de cette procédure et a catégorisé les risques de pertes comme étant limités, conformément aux normes IFRS.

Peu après l'introduction de la procédure ci-dessus, une association de protection des consommateurs a demandé à être jointe à la cause comme codemandeur. L'association a émis des demandes supplémentaires à celles émises par le Procureur Public. Celles-ci incluent les éléments suivants: (i) demande de "dommages et intérêts moraux collectifs" d'un montant à déterminer par la cour; il est cependant suggéré que celui-ci soit égal à la demande initiale de 2,8 milliards de réals brésiliens (ce qui, par conséquent,

double le montant initial en question); (ii) versement des montants sur certains comptes publics; (iii) obligation pour les défendeurs de publier la totalité de la future décision judiciaire; (iv) au titre de demande subsidiaire, indemnisation directe des entités publiques en charge du système de santé publique et de la sécurité sociale; (v) intérêts et ajustement monétaire des montants dus; (vi) condamnation des défendeurs au paiement des frais de justice et d'avocat; (vii) demande que la charge de la preuve incombe aux défendeurs; et (viii) exemption des frais de justice pour l'association. La cour a accepté de joindre l'association à la cause comme codemandeur et de tenir compte des nouvelles demandes. Le procès n'a pas encore eu lieu à ce jour. AmBev à l'intention de se défendre vigoureusement dans le cadre de ce litige.

Le 16 octobre 2008, Grupo Modelo, Diblo S.A. de C.V. et les actionnaires de série A de Grupo Modelo ont introduit une demande d'arbitrage, conformément aux règles d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International, contre Anheuser-Busch, Anheuser-Busch International Inc. et Anheuser-Busch International Holdings Inc ('ABIH'). La demande d'arbitrage arguait que la transaction entre Anheuser-Busch et InBev violait les dispositions de la convention d'investissement de 1993, soumise au droit des États-Unis du Mexique et conclue entre les entités Anheuser-Busch, Grupo Modelo, Diblo et les actionnaires de série A. Il vise une réparation post-closing, et notamment (i) une déclaration qu'Anheuser-Busch a violé la convention d'investissement de 1993, (ii) l'abrogation de certains droits et obligations continus prévus par la convention d'investissement de 1993, (iii) l'interdiction permanente pour Anheuser-Busch ou ses successeurs d'exercer des droits de gouvernance conférés par la convention d'investissement de 1993, (iv) la suspension du droit d'Anheuser-Busch d'exercer un droit de préemption sur les actions de Grupo Modelo appartenant aux actionnaires de série A, (v) la "rectification" de la convention d'investissement de 1993 afin d'imposer des restrictions supplémentaires aux entités Anheuser-Busch et (vi) des dommages et intérêts en espèces jusqu'à 2,5 milliards de dollars américains. Les défendeurs estiment que ces demandes sont sans fondement, entre autres, parce qu'il n'y a pas de clause de changement de contrôle dans la convention d'investissement et qu'il n'y a eu de cession ou transfert des actions détenues par ABIH dans Grupo Modelo et Diblo. Cependant, la réparation réclamée par Grupo Modelo, Diblo et ses actionnaires de série A dans le cadre des procédures arbitrales ainsi que toute autre réparation en équité ou d'une autre nature qu'ils peuvent réclamer pourrait avoir un effet préjudiciable sur Anheuser-Busch ou AB InBev. La procédure d'arbitrage est prévue dans le courant du mois d'août 2009. L'arbitrage aura lieu dans la ville de New York, dans l'État de New York aux États-Unis.

Le 10 septembre 2008, une action introduite en vertu de la Section 7 de la loi Clayton Antitrust, intitulée Ginsburg et al. contre InBev NV/SA et al., C.A. No. 08-1375, a été introduite contre InBev NV/SA, Anheuser-Busch Companies, Inc. et Anheuser-Busch, Inc. devant la District Court des États-Unis, Eastern District du Missouri. Les demandeurs à l'action Ginsburg arguent que la fusion entre Anheuser-Busch et InBev aura certains effets anticoncurrentiels sur le secteur brassicole et créera un monopole dans la production et la vente de bière aux États-Unis. Les demandeurs demandaient à obtenir un jugement déclaratif affirmant que la fusion viole la Section 7 du Clayton Antitrust Act, une injonction visant à empêcher la poursuite de la fusion ainsi que le remboursement de leurs frais et dépens. Le 18 novembre 2008, la demande d'injonction des demandeurs a été déboutée. Le 3 août 2009, la Cour a débouté les demandeurs de leurs prétentions (Motion to Dismiss) et les a condamnés à des dommages et intérêts. Le 4 août 2009, la Cour a rendu un jugement en faveur des défendeurs. Les demandeurs ont un délai de 30 jours à partir du prononcé du jugement pour interjeter appel. AB InBev continuera à se défendre vigoureusement contre ces demandes.

Le 22 juillet 2009, CADE, l'autorité antitrust au Brésil, a émis son jugement dans la Procédure Administrative No. 08012.003805/2004-1. Cette procédure a été intentée en 2004 suite à une plainte introduite par Schincariol (une brasserie d'Amérique du Sud et producteur de boissons basé au Brésil) et vise principalement à enquêter sur notre comportement dans le marché et plus particulièrement sur notre programme de fidélisation de la clientèle appelé "Tô Contigo", lequel est semblable aux programmes de fidélisation en matière de vols aériens et autres modes de transport (airline frequent flyer and other mileage programs). Au cours de son enquête, le Secrétariat du Droit Économique du Ministère de la Justice (SDE) a conclu que le programme devrait être considéré comme étant anticoncurrentiel si certains ajustements n'étaient pas apportés. Ces ajustements ont déjà été incorporés en grande partie dans la version actuelle du Programme. L'opinion du SDE ne comportait aucune menace d'amende et recommandait que les autres accusations soient déboutées. Suite à l'opinion du SDE, la procédure a été renvoyée au CADE, lequel a émis un jugement qui, entre autres, imposait une amende de 352m de réals brésiliens. Sur la base de la description du jugement, nous sommes d'avis que la décision n'est pas fondée – en ce compris en ce qui concerne le montant de la pénalité – et nous avons l'intention d'interjeter appel auprès des cours et tribunaux administratifs et judiciaires. Selon l'analyse de nos conseillers, une perte est possible (mais non probable), raison pour laquelle nous n'avons pas acté de provisions dans nos états financiers intermédiaires. Nous sommes également impliqués dans d'autres procédures administratives devant CADE et SDE visant à enquêter sur certains comportements dont aucun ne viole, selon nous, les règles et règlements de concurrence applicables.

20. PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS AVEC LES ADMINISTRATEURS ET LES MEMBRES DE L'EXECUTIVE BOARD MANAGEMENT (DIRIGEANTS PRINCIPAUX)

Les dirigeants principaux d'AB InBev reçoivent, en plus des avantages à court terme (principalement des salaires), des avantages postérieurs à l'emploi. En particulier, l' "executive board management" contribue à un régime de retraite de leur pays respectif. Finalement, les dirigeants principaux participent également au plan d'option d'achat d'actions et/ou au programme d'échange d'actions. La rémunération des administrateurs et de l' "executive board management" comptabilisée dans le compte de résultats peut être détaillée de la manière suivante:

Pour la période de 6 mois se terminant le 30 juin

Millions d'USD	2009		2008	
	Administrateurs	Executive board management	Administrateurs	Executive board management
Avantages au personnel à court terme ...	2	42	2	23
Les avantages postérieurs à l'emploi	-	1	-	2
Indemnités de fin de contrat de travail ...	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	1	30	1	13
	3	73	3	38

La rémunération des administrateurs consiste principalement de tantièmes. Les principaux dirigeants n'étaient pas impliqués dans des transactions avec AB InBev et n'avaient pas de créances ou dettes significatives envers la société, excepté un contrat de consultance entre AB InBev et Monsieur Busch IV en relation avec la fusion et qui durera jusqu'au 31 décembre 2013. En vertu des conditions du contrat de consultance tel qu'envisagé, Monsieur Busch IV a reçu, au moment de la fusion, un paiement forfaitaire en numéraire s'élevant à 10,3m d'USD. Durant la période de consultance, Monsieur Busch IV recevra une commission d'environ 120 000 d'USD par mois. De plus, Monsieur Busch IV disposera d'un bureau à St. Louis, dans le Missouri, d'un soutien administratif et de certains avantages sociaux essentiellement semblables à ceux octroyés aux salariés à temps plein d'Anheuser-Busch.

ENTITÉS CONTROLÉES CONJOINTEMENT

AB InBev montre ses intérêts dans les entités contrôlées conjointement en utilisant un format de reporting ligne par ligne pour la consolidation proportionnelle. Les principaux intérêts dans les entités contrôlées conjointement comprennent deux entités de distribution au Canada et trois entités au Brésil. Aucune de ces entités contrôlées conjointement ne sont matérielles pour la société. Les montants totaux des intérêts d'AB InBev sont comme suit (pour la période de six mois se terminant le 30 juin, à l'exception du bilan au 31 décembre):

Millions d'USD	2009	2008
Actifs non-courants.....	72	68
Actifs courants	32	31
Dettes non-courantes	91	85
Dettes courantes	26	28
Résultat d'exploitation	5	6
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres	1	2

TRANSACTIONS AVEC ASSOCIÉS

Les transactions avec les associés d'AB InBev se détaillent comme suit (pour la période de six mois se terminant le 30 juin, à l'exception du bilan au 31 décembre):

Millions d'USD	2009	2008
Produits	28	8
Actifs non-courants.....	16	31
Actifs courants	13	14
Dettes courantes	17	14

Les produits des associés consistent particulièrement de ventes à Grupo Modelo et aux autres distributeurs dans lesquels AB InBev a un intérêt sans détenir le contrôle.

21. ÉVÉNEMENTS SURVENANT APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Le 1^{er} juillet 2009, AB InBev a annoncé avoir conclu un accord définitif avec Ball Corporation, l'un des principaux fournisseurs en emballages métalliques et plastiques des industries des boissons et alimentaires, par lequel Ball fera l'acquisition de quatre usines de fabrication de cannettes de boissons et couvercles en métal auprès de la filiale américaine d'AB InBev, spécialisée dans les emballages métalliques, Metal Container Corporation (MCC), pour un prix d'achat global de 577m d'USD en espèces, soit environs 7,5x EBITDA de 2008. Dans le cadre de l'opération, Ball Corporation conclura un accord de fourniture à long terme visant à poursuivre l'approvisionnement d'AB InBev en cannettes de boissons et couvercles en métal provenant des usines cédées. Ball s'est engagée, dans le cadre de l'accord d'acquisition, à proposer une place à tous les collaborateurs actifs des usines.

Le 1^{er} juillet 2009, AB InBev a annoncé la mise en place aux Etats-Unis d'un programme American Depository Receipt ("ADR") niveau 1. Chaque ADR représente une action ordinaire du capital d'actions d'Anheuser-Busch InBev et sera négocié hors cote sous le symbole boursier "AHBIY". Les actions ordinaires d'Anheuser-Busch InBev continuent d'être négociées sur Euronext Bruxelles sous le symbole "ABI".

Le 22 juillet 2009, l'autorité antitrust brésilienne CADE a rendu sa décision concernant une plainte déposée en 2004 par Schincariol, en condamnant la société à une amende de 352m de BRL (180m USD). Ce jugement fut basé sur une enquête menée par le Secrétariat du droit économique du ministère de la Justice ("SDE") sur certaines pratiques commerciales d'AmBev. Le SDE a conclu qu'une des pratiques ayant fait l'objet de l'enquête devait être considérée comme illégale si elle n'était pas modifiée, n'a préconisé aucune amende et a rejeté les autres accusations. AmBev a l'intention d'interjeter appel auprès des tribunaux administratifs et judiciaires.

Le 24 juillet 2009, AB InBev a annoncé avoir finalisé la vente précédemment annoncée d'Oriental Brewery ("OB") à une filiale de Kohlberg Kravis Roberts & Co. L.P. ("KKR") pour 1,8 milliards d'USD. Conformément aux dispositions de l'accord, AB InBev gardera contact avec OB en accordant à OB des licences exclusives pour distribuer certaines marques en Corée du Sud, y compris Budweiser, Bud Ice et Hoegaarden, et en conservant une participation dans OB, via une clause d'indexation accordée sur les bénéfices futurs. En outre, AB InBev a le droit, sans toutefois y être tenue, de réacquérir OB au bout de cinq ans selon des conditions financières prédéterminées.

5. Glossaire

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION NORMALISÉ

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

BÉNÉFICE DILUÉ NORMALISÉ PAR ACTION

Bénéfice dilué par action, corrigé des éléments non-récurrents.

BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev, divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires complètement diluées.

BÉNÉFICE NORMALISÉ

Bénéfice corrigé des éléments non-récurrents.

BÉNÉFICE NORMALISÉ PAR ACTION

Bénéfice par action, corrigé des éléments non-récurrents.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires.

CAPITAL INVESTI

Le capital investi inclut les immobilisations corporelles, les goodwill, les immobilisations incorporelles, les investissements dans les entreprises associées et titres de capitaux propres, le fonds de roulement, les provisions, les avantages au personnel et les impôts différés.

DÉPENSES NETTES D'INVESTISSEMENTS

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, moins les revenus provenant des ventes.

DETTE FINANCIÈRE NETTE

Emprunts portant intérêts à long terme et à court terme plus les découverts bancaires diminués des titres d'emprunt et de la trésorerie.

EBIT

Bénéfice d'exploitation.

EBIT NORMALISÉ

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

EBITDA

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations.

EBITDA NORMALISÉ

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations, corrigé des éléments non-récurrents.

ÉLÉMENTS NON-RÉCURRENTS

Tous les frais ou les revenus qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise.

FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement inclut les rubriques des stocks, des créances commerciales et autres créances et des dettes commerciales et autres dettes toutes deux courantes et non courantes.

FRAIS COMMERCIAUX

Les frais commerciaux incluent tous les coûts de vente des produits, y compris les autres coûts (salaires, frais de bureau, etc.) du département commercial et de la force de vente.

FRAIS DE MARKETING

Les frais de marketing reprennent tous les coûts relatifs au support et à la promotion des marques. Ces coûts comprennent les divers coûts opérationnels (salaires, frais de bureau, etc.) du département marketing, les frais de publicité (frais d'agence, frais de média, etc.), les frais de "sponsoring", les événements, les enquêtes et les études de marché.

MOYENNE PONDÉRÉE DES ACTIONS ORDINAIRES

Nombre des actions émises au début de l'exercice, corrigé par le nombre d'actions annulées, rachetées et émises durant l'exercice, multiplié par un facteur temps moyen.

MOYENNE PONDÉRÉE DU NOMBRE D'ACTIONS ORDINAIRES DILUÉES

Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires, ajusté par l'effet des options d'action à émettre.

MOYENNE PONDÉRÉE DU TAUX NOMINAL D'IMPOSITION

La moyenne pondérée du taux nominal d'imposition est la résultante du taux d'imposition appliqué par chaque pays, calculé sur le bénéfice avant impôts de chaque entité et en divisant la charge totale d'impôts ainsi obtenue par le bénéfice avant impôts de l'entreprise.

NORMALISÉ

Le terme “normalisé” renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, bénéfice par action) avant éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents concernent les éléments de recettes ou de dépenses qui ne sont pas encourus de façon régulière dans le cadre des activités courantes de l’entreprise et qui doivent faire l’objet d’une communication distincte, s’ils sont importants pour la compréhension des résultats sous-jacents de l’entreprise en raison de leur ampleur ou de leur nature. AB InBev est convaincue qu’il est capital de communiquer et d’expliquer les mesures normalisées afin de permettre aux lecteurs de ses états financiers de cerner pleinement la performance durable d’AB InBev. Les mesures normalisées sont des mesures complémentaires mises en œuvre par le management et ne sont pas censées remplacer les mesures fixées en vertu des IFRS en guise d’indicateur de la performance de l’entreprise.

PAY OUT RATIO

Dividende brut par action multiplié par le nombre d’actions ordinaires émises à la fin de l’exercice, divisé par le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d’AB InBev.

PRODUITS

Produits bruts moins les droits d’accises et ristournes.

RATIO DETTES/CAPITAUX PROPRES

Dette financière nette divisée par les capitaux propres attribuables aux porteurs des capitaux propres d’AB InBev.

SCOPE

Les données financières sont analysées en éliminant l’impact des changements des monnaies étrangères dans les opérations étrangères, et scopes. Un scope représente l’impact d’acquisitions et cessions, l’initiation ou la cession d’activités, ou un transfert d’activités entre les secteurs.